

# PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

## Journal du Liban Géopolitique et stratégie

N° 155 du 13.02.2011

Par C.De Broeder & M.Lemaire

a) Le "Journal de Pakistan" est visible sur les blogs :

<http://journaldeguerre.blogs.dhnet.be/>

<http://journauxdeguerre.blogs.lalibre.be/>

b) sur le site de Eva Resis : [no-war.over-blog.com](http://no-war.over-blog.com)

c) sur le site de Robert Bibeau : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) Et sur le site Palestine Solidarité : [http://www.palestine-solidarite.org/Journaux\\_libanais.htm](http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_libanais.htm)

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : [fa032881@skynet.be](mailto:fa032881@skynet.be)

Avant propos

· Les médias occidentaux pro USA usent d'un terme générique- *Al Qaida*- Taliban - pour désigner tous les résistants .... idem pour le mot 'terrorisme' employé par les Usa & ces acolytes

Sommaire :

1 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion

1-1 Soraya Hérou : Grandeur et décadence d'une hyper puissance.

1-2 Aymane Chaouki : La peur arabe de l'Iran : un aveu d'échec de la politique américaine au Moyen-Orient ?

1-3 Thierry Meyssan : Liban : la fuite en avant des Etats-Unis.

1-4 Manlio Dinucci : Le Bassin du Levant assiégé par Israël.

1-5 Raoul Marc Jennar : Qui a le plus intérêt à un Liban déstabilisé ?

1-6 Georges Corm : « Le Tribunal spécial n'accroît pas la crédibilité de la justice internationale ».

1-7 Yahia Gouasmi : Cour Pénale Internationale et Tribunal pour le Liban au service d' Israël!

1-8 Nasrallah: Bellemare menace al-Jadid et ignore les fuites des médias occidentaux.

1-9 Soraya Hérou : Jour de colère et lendemain amer.

1-10 Soraya Hérou : Plus qu'un accord, une alliance fondamentale.

2 Annexe

2-1 Une commission rogatoire internationale concernant Thierry Meyssan ?

2-2 Rafic Hariri : Mythe ou Mystification ?

2-3 Joelle Pénochet : Armes à l'uranium appauvri : 20 ans après, où en est-on ?

---

## 1 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information

### 1-1 Soraya Hélou : Grandeur et décadence d'une hyper puissance.

L'ambassadrice de la plus grande puissance du monde (jusqu'à nouvel ordre), les Etats-Unis, s'est rendue dimanche malgré le mauvais temps à Baïdar, non pas pour une mission de développement ou pour voir sur le terrain comment vit cette région du Liban. Non, Mrs Maura Connelly, seule députée, dont sans doute jusqu'à la veille, elle ignorait le nom. Il s'agit de Nicolas Fattouche, lequel avait présidé la liste du 14 mars pour prendre ses distances avec ce camp, l'accusant de ne pas savoir ce qu'il veut, d'être corrompu et de vouloir mettre la main sur le Liban. Le seul du bloc 14 mars de Zahlé n'a pas pour autant rallié le camp de l'opposition. Mais même cette attitude a été jugée inacceptable par le camp de Saad Hariri. Lui pour le pousser à voter aux côtés du 14 mars dans les consultations parlementaires destinées à désigner un successeur à Saad Hariri. L'ambassadrice des Etats-Unis, qui se rend chez un obscur député de la Békaa s'inscrit dans le cadre du respect de la souveraineté et de l'indépendance du Liban, étrange, qui ne respecte même pas les formes, n'a pas soulevé une seule critique, voire provoqué la gêne du camp du 14 mars qui traite de questions les plus internes du Liban sans honte et sans le moindre égard pour le respect des institutions, des règles diplomatiques et des protocoles. Ni l'ambassadrice, ni son équipe n'ont d'ailleurs éprouvé le besoin de démentir l'objectif de la visite ou tenté de lui trouver une autre justification. Les Etats-Unis se comportent désormais au Liban en patron qui veut imposer sa volonté à ses employés. Cela a le mérite d'être clair, même si ce n'est pas pour les Libanais et pour les Américains. Mais il est vrai que depuis leur échec flagrant en Irak et en Afghanistan, les Américains ne sont plus dans la région. C'est un véritable chantage, via le mandat d'arrêt international qu'ils ont exercé avec le président du Soudan Omar al-Bashir, d'utiliser d'une façon aussi flagrante la justice internationale pour parvenir à leurs fins, à savoir la partition du Soudan. Ils croient avoir commencé par brandir la carte de l'acte d'accusation du TSL, dans le but de faire peur au Hezbollah, croyant le faire ainsi renoncer à son soutien. C'était mal connaître ce parti. Face à son refus d'obtempérer- puisque c'est cela qu'exige les Etats-Unis des Libanais-, la machine internationale a repris l'accusation et l'affaibli au point de pouvoir l'entraîner dans un conflit interne et paver ainsi la voie à une nouvelle invasion israélienne. C'est en reprenant l'initiative et faisant chuter le gouvernement de Saad Hariri. Aussitôt, toute la planète s'est mobilisée pour ramener à son poste le président de Saad Hariri pour former un gouvernement au Liban est-elle d'une importance planétaire et constitue-t-elle un enjeu pour la Norvège et le monde ? C'est vraiment hallucinant. Pourquoi ce jeune homme qui en est à ses débuts dans le domaine politique est-il devenu un enjeu de la Sécurité s'est mobilisé en sa faveur ? Soit il s'agit d'un génie méconnu, soit il s'inscrit dans un projet vital pour les Etats-Unis et un dispositif mis en place au cours des dernières années pour détruire le Hezbollah, moralement, politiquement et militairement risque de faire tomber le gouvernement. Voilà toute l'équation. Voilà pourquoi Mrs Connelly s'est rendue à Zahlé et elle serait prête à aller au Akkar, au Sud du Liban, pour cacher pour empêcher l'opposition de désigner un candidat autre que Saad Hariri pour la formation du gouvernement. Voilà l'enjeu de la visite. C'est vraiment que le 14 mars militait pour la souveraineté et l'indépendance n'ont qu'à ravalier leur déception. L'heure n'est plus aux émotions, c'est bon pour les idiots qui les croient. Quant au fait qu'une hyperpuissance comme eux, se retrouve dans les ruelles de la région, Depuis les morts d'Irak et d'Afghanistan, ils sont tombés très bas.

Soraya Hélou

Mardi 18 janvier 2011 Source : Fadwa Nassar

[http://www.palestine-solidarite.org/analyses.Soraya\\_Helou.180111.htm](http://www.palestine-solidarite.org/analyses.Soraya_Helou.180111.htm)

---

### 1-2 Aymane Chaouki : La peur arabe de l'Iran : un aveu d'échec de la politique américaine

Parmi les nombreuses révélations de WikiLeaks, nous avons appris que les pays arabes entretiennent une véritable crainte de l'Iran et exhorter les Etats-Unis d'intervenir militairement contre la République Islamique. Ces pressions des dirigeants arabes n'ont pas permis de rectifier une situation qui leur a échappé ?

La montée en puissance de l'Iran au Moyen-Orient : la conséquence des guerres d'Afghanistan et d'Irak

Un document confidentiel, publié par Le Monde, révèle que le roi Abdallah d'Arabie Saoudite, en mars 2009, a déclaré « la tête du serpent » iranien tandis que d'autres Etats arabes tels que l'Egypte et le Qatar ont fait part à plusieurs reprises de leur inquiétude à Téhéran. L'Arabie Saoudite a également mis l'accent sur le programme nucléaire iranien et sur les conséquences d'une prolifération nucléaire dans tout le Moyen-Orient.

Ces révélations semblent confirmer l'influence actuelle de l'Iran au Moyen-Orient, qui résulte en partie de l'échec de la politique américaine au Moyen-Orient au lendemain du 11 septembre 2001. En effet, les Etats-Unis se sont enlisés dans deux conflits qui ont changé la configuration géopolitique dans la région. Ainsi que l'affirmait Bertrand Badie, « les victoires d'aujourd'hui sont les défaites de demain(1) ». Les Etats-Unis ont ainsi réussi à renverser deux pouvoirs hostiles à l'Iran tout en contribuant à la montée en puissance de l'Iran dans la région qui est venu grossir les rangs du camp « anti-impérialiste » dont l'Iran se veut le leader. L'intervention américaine de « dual containment » lancée en 1994 par l'administration Clinton et a permis d'éliminer un puissant rival de l'Iran. Les pouvoirs qui prévalait entre l'Iran, l'Irak et l'Arabie Saoudite a fait place à une bipolarisation entre Téhéran et Washington.

apparaît bien fragile pour contenir la puissance de l'Iran, qui profite ainsi d'un « vacuum » sans précédent pour le Proche-Orient, à l'instar de la Turquie et d'Israël.

Aussi, l'occupation américaine de l'Irak a conduit à l'autonomisation des chiites irakiens, ce qui a précipité le jeu politique, alors que cette communauté était traditionnellement mise à l'écart du pouvoir. Par ailleurs, la montée en puissance de l'Iran est un enjeu sécuritaire pour un certain nombre de pays arabes. Le poids de la communauté chiite s'est ainsi accru et a soulevé un certain nombre de questions régionales, tels que la stabilité des Etats multiconfessionnels irakiens et libanais, le règlement du conflit afghan et les insurrections au Pakistan. C'est pour ces raisons que la « carte chiite » reste un enjeu majeur des mains de Téhéran. Ce potentiel « déstabilisateur » de l'Iran a suscité de vives inquiétudes de la part des voisins du Moyen-Orient craignant un soulèvement chiite au Moyen-Orient dirigé depuis Téhéran. Au Koweït, la communauté chiite a des relations étroites avec Téhéran. Une menace également perceptible à Bahreïn, territoire revendiqué publiquement par son territoire historique. Mais c'est sans doute la thèse célèbre du « croissant chiite » qui a le plus cristallisé les craintes d'un « croissant chiite » a été évoquée en 2004 par le souverain Abdallah II de Jordanie lors d'un entretien diplomatique. Cette thèse repose sur l'existence d'un axe chiite qui s'étendrait de l'Indus au Nil et qui reposerait sur des facteurs politiques, militaires, des enjeux territoriaux et énergétiques. La psychose des pays sunnites concernant l'émergence d'un croissant chiite a été renforcée après les succès politiques acquis par l'Iran et ses alliés chiites sur le plan régional. La montée des chiites en Iran et les affaires internes de Bagdad a considérablement irrité Washington et ses alliés sunnites dans la région. De même, le Hezbollah au Liban a également cristallisé les tensions confessionnelles et redistribué les cartes au niveau politique. En quelques années, les chiites se seront emparés politiquement du Liban (3). Ce scénario offrirait aux chiites une relation privilégiée avec le Hezbollah, une profondeur stratégique nouvelle lui permettant de bénéficier d'un accès à l'éclatant offert au président Ahmadinejad lors de sa récente visite au Liban en octobre dernier a été une vérité qui s'impose à l'Iran dans le pays du Cèdre.

Une nouvelle guerre froide à l'échelle du Moyen-Orient

La géopolitique nouvelle dans la région incite même à parler d'une nouvelle « guerre froide au Moyen-Orient ». L'Iran seraient les pôles dominants. D'un côté, il y aurait les Etats enclins à coopérer avec les Etats-Unis avec la domination américaine dans la région. Ce camp inclurait principalement Israël et les Etats arabes avec qui ils ont des relations étroites ainsi que l'Arabie Saoudite et la majorité des pays du Conseil de Coopération du Golfe. D'un autre côté, il y a les Etats qui n'acceptent pas l'ingérence américaine dans la région. La République islamique d'Iran a émergé de ce camp, qui comprendrait également la Syrie, le Hamas et le Hezbollah ainsi que les milices pro-chiites. En 2009, Washington, a récemment intensifié son engagement diplomatique au Moyen-Orient avec la montée du parti islamiste (développement), et a entamé un rapprochement avec l'Iran, ce qui offre d'autres cartes à jouer à ce camp de la région. Les sunnites ont ainsi observé avec impuissance et angoisse l'ascension de l'Iran et son ingérence dans les affaires régionales. Ils ont été surpris par la force de résistance du Hezbollah lors de la guerre avec Israël en 2006 et par la progression politique de l'Iran en Irak. Enfin, ils sont inquiets de la vague de sympathie qui existe au sein de leurs populations pour la République islamique, le nouveau champion de la cause palestinienne. Ils craignent de voir à long terme cette sympathie se transformer en soutien à des gouvernements qui, en cas d'élections libres, tomberaient probablement tous au profit de partis islamistes plus ou moins radicaux. Enfin, WikiLeaks ne fait que confirmer un constat déjà perceptible dans le domaine de la défense. En effet, l'Iran connaît une militarisation grandissante dans la région, notamment en Egypte et en Arabie Saoudite. Le Caire dépense 10 milliards de dollars dans le secteur de la défense tandis que Ryad a été classé 8<sup>e</sup> pays mondial en termes de volume de dépenses militaires. L'Arabie Saoudite figure également parmi les trois pays (avec la Chine et l'Inde) à avoir augmenté ses dépenses militaires. La crise économique avait entraîné une réduction mondiale des dépenses. Cette militarisation excessive de l'Arabie Saoudite est la raison de la montée en puissance de l'industrie de défense iranienne qui s'est autonomisée depuis les deux dernières années. L'Iran a dévoilé en août dernier ses sous-marins fabriqués entièrement sur le sol iranien et a présenté le premier drone iranien. L'Iran est le seul club très fermé de pays ayant la capacité de fabriquer cette technologie, notamment la France, les Etats-Unis et Israël. Ainsi, au lendemain du 11 septembre 2001, la donne régionale a changé en faveur de l'Iran. Le renversement de la balance des forces ainsi que la montée des chiites au Liban et en Irak renforce la position de l'Iran sur l'échiquier régional. Cette position de force considérable au Moyen-Orient qui « contraste merveilleusement avec la défaillance et la marginalisation croissante des autres acteurs ». Cependant, le gouvernement iranien devra faire face à la résistance de ses voisins arabes sunnites qui, avec le soutien des Etats-Unis, vont chercher à limiter son influence dans la région.

(1)Véronique BEDIN et Martine FOURNIER (dir.), « Bertrand Badie », La Bibliothèque idéale des sciences humaines, Paris, 2009.

(2)Shahram Chubin, Iran's Power in Context, Survival, vol. 51 no. 1, February–March 2009, pp. 165-190

(3)François Thual, 2007, "Le croissant chiite : slogan, mythe ou réalité ?" Hérodote : Proche-Orient, géopolitique

(4)Leverett Flynt and Leverett Hillary Mann, the United States, Iran and the Middle East's New "Cold War" No. 1, March 2010, 75–87

(5)Masri Feki, L'Iran et le Moyen-Orient, Constats et enjeux, Studyrama perspectives, 2010, p. 73.

(6)Masri Feki, Op. cit p.77

Aymane Chaouki

Aymane Chaouki, diplômé de l'ISIRIS en relations internationales

Tous les droits des auteurs des Œuvres protégées reproduites et communiquées sur ce site, sont réservés.

Publié le 7 février 2011 avec l'aimable autorisation de l'IRIS.

Source : Affaires Stratégiques

<http://www.affaires-strategiques.info/...>

### 1-3 Thierry Meyssan : Liban : la fuite en avant des Etats-Unis.

Le Liban est à nouveau sans gouvernement. Selon la presse occidentale, le Hezbollah exerce un chantage pour ne pas l'assassinat de Rafik el-Hariri. En réalité, observe Thierry Meyssan, l'opposition libanaise (qui représente la majorité populaire) vient de faire échec à la machine infernale mise en place par Washington en vue de provoquer une confrontation générale. La Commission d'enquête onusienne et le Tribunal spécial pour le Liban (TSL) ont déjà falsifié une expertise puis incarcéré arbitrairement des innocents durant quatre ans. Ignorant les preuves matérielles collectées sur les drones israéliens, le TSL refuse de mettre en cause Israël, l'Allemagne et les USA et s'apprête à mettre en cause le Hezbollah afin d'ouvrir la voie à une nouvelle guerre US.

Alors que le Premier ministre libanais Saad al-Hariri était reçu à la Maison-Blanche par le président des Etats-Unis en janvier 2011, 11 ministres libanais ont donné leur démission et fait chuter leur gouvernement. Plus qu'à M. Hariri, c'est le Liban qui est destiné à M. Obama.

Le remodelage du Moyen-Orient élargi

Pour comprendre ce qui se passe, il convient d'abord de resituer ce coup de théâtre dans le contexte général du remodelage des états-unien de remodelage de la région.

Lorsque, le 11-Septembre 2001, les Etats-Unis ont attribué les attentats dont ils faisaient l'objet à un groupe musulman afghane, ils ont déclaré la « guerre des civilisations ». Contrairement à ce que préconisaient des stratèges comme George Friedman (instrumentation des musulmans contre la Russie et la Chine) et certaines firmes pétrolières (favorables à l'Afrique et dans les Caraïbes pour contrôler les champs pétroliers du XXIe siècle), les Straussiens ont imposé l'effet, de leur point de vue, la seule « menace révolutionnaire » capable de se propager dans le monde et de provoquer une résurgence de la révolution khomeiniste.

Washington a donc décidé de prendre l'Iran en tenaille en positionnant ses troupes en Afghanistan et en Irak. Téhéran : la Syrie et le Hezbollah libanais. Enfin, de raser l'Iran et ses 70 millions d'habitants. Toute résistance dans la région auraient été démantelés et redessinés sur une base ethnique, tandis que la *Pax Americana* aurait triomphé. Cependant ce plan grandiose, à peine initié, a échoué. La plus grande armée du monde a été incapable de contrôler la Syrie. Puis, l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafik al-Hariri et la révolution colorée du Cèdre ne sont allés qu'avec la Syrie, Damas ayant immédiatement retiré ses forces de maintien de la paix stationnées au Liban depuis 2006. Washington a alors sous-traité le problème à Tel-Aviv. A l'été 2006, Israël a attaqué le Liban, rasé tout le Sud-Liban, ce qu'on n'en avait pas vu depuis la guerre du Vietnam, mais a échoué à détruire le Hezbollah et à engager le commandement syrien. C'est l'inverse qui s'est produit : le Hezbollah a tenu en échec l'armée la plus sophistiquée du monde et la Syrie. Mettant en oeuvre leur *Plan B*, les Etats-Unis ont eu recours à la prétendue Justice internationale.

Le rôle du TSL dans la stratégie US

La Commission internationale d'enquête sur l'assassinat de Rafik al-Hariri a reçu pour mission de mettre en accusation Bashar al-Assad, ouvrant ainsi la voie à la guerre que le Pentagone aurait entreprise pour l'amener par la force devant la Cour internationale de Justice. La Commission d'enquête était dirigée par deux agents sûrs, les Allemands Detlev Mehlis et Gerhard Lehmann, qui ont quitté leur pays dans l'assassinat, mais ont échoué à inculper le président el-Assad, les services secrets syriens ayant été démasqués par l'ONU.

Passant au *Plan C*, Washington a abandonné l'idée de détruire la Syrie préalablement à l'Iran et a recentré son attention sur l'Iran. Mis en place un Tribunal spécial pour le Liban, cette fois chargé de mettre en accusation le commandant de la Garde révolutionnaire iranienne de la Révolution qui forme les combattants anti-impérialistes au Liban, en Palestine et ailleurs), le général Qasbi, le chef suprême de la Révolution islamique, l'ayatollah Ali Khamenei. Cette accusation judiciaire devait être coordonnée avec l'AIEA de fabrication secrète d'une bombe atomique.

La présidence de ce Tribunal très spécial a été confiée à l'Italien Antonio Cassese, jusque là conseiller juridique de la Cour internationale de Justice. Le groupe armé qui revendique plusieurs milliers d'assassinats politiques en Iran pour le compte des Etats-Unis.

La tactique du Tribunal très spécial et de son procureur général était de mettre en accusation l'ancien chef mil (assassiné par le Mossad) et sa famille, puis de mettre en cause leurs supérieurs hiérarchiques, non pas au sein du dispositif de formation militaire : le général Soleimani et le guide suprême Khamenei. Le Pentagone et Tsahal ont été punis par des sanctions internationales, prétendument pour amener les suspects devant la soi-disant Justice onusienne. Pour une raison purement technique, l'acte d'accusation devait être publié avant la fin de l'exercice budgétaire (fin janvier 2011). Une conférence de presse était prévue au siège du Tribunal à La Haye samedi 15 janvier. C

#### Réactions au TSL

Pour éviter la guerre programmée, la Syrie, l'Arabie saoudite, le Qatar et l'Iran ont décidé de mettre leurs différends en suspens et leurs efforts pour faire entendre raison à Washington. Il s'agissait de convaincre l'administration Obama d'abandonner l'extrémisme et de lui offrir une issue honorable.

Dans ce but, le président Bachar el-Assad, le roi Abdallah ben Abdelaziz Al Saoud, l'émir Hamad ibn-Khalifa et le président Ahmadinejad se sont succédés à Beyrouth. Chacun d'entre eux a enjoint les partis et communautés sur lesquelles le Tribunal spécial en ne renouvelant pas son budget et en retirant ses juges libanais. Le TSL n'aurait pas été dissous mais serait tombé dans une profonde léthargie.

Las ! L'administration Obama a refusé la porte de sortie qui lui était offerte. N'ayant à vrai dire aucun plan de relance Straussien, le président états-unien a envoyé sa secrétaire d'Etat, Hillary Clinton, informer les capitales concernées de sa mission. Toutefois, a-t-elle laissé entendre, l'administration Obama se contentera dans un premier temps d'observer pas d'attaquer l'Iran à brève échéance. Chacun est donc prié d'appliquer les sanctions onusiennes et de se préparer.

#### La crise

A ce stade, on se frottait les mains à Washington, car le camp de la paix était bloqué dans une impasse. Après l'annonce de la canadienne aient annoncé l'imminente inculpation de la famille d'Imad Mugniyeh, toute action politique du Hezbollah ne serait présentée comme un aveu de culpabilité. Pour retrouver sa marge de manœuvre, sayyed Hassan Nasrallah a fait filmer par des drones israéliens, interceptées par son organisation. Elles attestent qu'Israël a préparé l'attentat de Beyrouth. Les révélations furent insuffisantes pour blanchir le Hezbollah car elles ne permettent pas d'établir si c'est bien l'Iran qui a financé l'opération.

La publication par *Odnako*, l'hebdomadaire des élites politiques russes, de notre enquête a modifié la donne. L'opération ayant été fabriquée par l'Allemagne, ni le Hezbollah, ni l'Iran ne peuvent encore être soupçonnés. Du coup, au Proche-Orient les choses s'inversent : le Hezbollah ne peut plus être accusé de lutter contre le TSL pour fuir ses responsabilités. Convaincu par nos arguments et soutenu par le roi Abdallah Ier, le Premier ministre Saad Hariri était prêt à négocier. Toutefois, l'hospitalisation du roi aux Etats-Unis affaiblissait son autorité. Son demi-frère et successeur désigné, le prince Bandar, apparaissaient en capacité d'exercer rapidement le pouvoir et d'imposer leur ligne pro-états-unienne.

Mardi 11 janvier à New York, le roi Abdallah renonçait à la médiation qu'il avait entreprise avec son homologue américain. Le 8-Mars sommait Saad Hariri de clarifier d'urgence la situation : elle l'enjoignait de retirer les juges libanais du TSL et à collaborer avec lui, enfin de poursuivre les faux témoins devant la Justice libanaise. Dans la plus grande partie de l'Etat (dépendant du Président de la République, le général Michel Sleimane) étaient réorganisés. Face à l'effondrement des actions de ses sociétés perdaient en quelques heures 9 % en Bourse.

Mercredi 12 janvier à Beyrouth, les 10 ministres de la coalition du 8-Mars (dont seulement 2 sont membres du Hezbollah) ont rencontré Hariri-Obama à Washington, suivis d'un onzième ministre (proche du président Sleimane). Le quorum pour le TSL était dissous.

#### Y a t-il un Plan D ?

En toute logique, le Tribunal spécial devrait publier sous peu, peut-être samedi, son acte d'accusation. Mais, il n'a rien fait du mois et devrait donc, soit devenir bénévole, soit cesser ses travaux.

En Occident, où la censure est totale sur les arguments de l'opposition, l'opinion publique devrait croire à la bonne volonté des états-unienne de servir la Justice. Mais au Proche-Orient, plus personne n'est dupe : les Etats-Unis et Israël manipulent et instrumentent le Tribunal pour justifier une guerre générale dans la région. Ayant perdu sa légitimité, Washington ne peut plus intervenir au Proche-Orient, hormis de ses vassaux stipendiés. Il faut donc passer au *Plan D*, Mais y en a t-il un ?

« Majorité » et « minorité » au Liban

Les élections législatives de 2005 ont donné une large victoire à la coalition du 14-Mars, réunie autour de la famille Hariri (soutenue par la France). Celle-ci a été depuis lors qualifiée de « majorité ». Cependant, rapidement, elle a perdu l'une de ses deux principales composantes, le Hezbollah, fondé par le général chrétien Michel Aoun.

*A contrario*, la coalition du 8-Mars a été qualifiée en 2005 de « minorité », mais n'a cessé de s'étoffer depuis. Réunie autour du He



le Qatar.

Les élections législatives de 2009 ont donné lieu à une vaste fraude : en violation du *Code électoral* des dizaines de milliers de Libanais ont été inscrits sur des cartes d'électeurs. Un pont aérien a été mis en place par la coalition du 14-Mars pour les transporter gratuitement au Liban, obligés de passer par Beyrouth. Cette manipulation a profondément modifié un scrutin réunissant au total 1,4 million d'électeurs seulement. Malgré tout, le 14-Mars n'a obtenu que 44,5 % des suffrages exprimés, tandis que celle du 8-Mars (la « minorité ») obtenait 55,5 % des voix. Cependant, grâce à une fraude inéquitable, la coalition du 14-Mars a conservé la majorité à l'Assemblée avec 72 sièges, tandis que la majorité populaire restait minoritaire. La majorité parlementaire a élu le leader de la coalition du 14-Mars, Saad Hariri, comme Premier ministre. Il est parvenu à composer un gouvernement comprenant 15 ministres du 14-Mars, 10 ministres du 8-Mars et 5 ministres neutres (des techniciens proposés par le président de la République) pour éviter de chuter.

Le Parti Socialiste Progressiste (PSP) du leader druze Walid Jumblatt a pris ses distances avec la coalition du 14-Mars. Dans le cas où la coalition du 8-Mars, la majorité populaire deviendrait alors aussi la majorité parlementaire.

Selon l'accord national, la fonction de président de la République revient à un chrétien maronite, celle de Premier ministre à un musulman chiite, et celle de l'Assemblée à un musulman chiite.

[Thierry Meyssan](#)

Analyste politique français, président-fondateur du [Réseau Voltaire](#) et de la conférence [Axis for Peace](#). Il publie chaque semaine des chroniques et des analyses. Dernier ouvrage publié : *L'Effroyable imposture 2*, éd. JP Bertrand (2007).

<http://www.voltairenet.org/article168125.html>

---

## 1-4 Manlio Dinucci : Le Bassin du Levant assiégé par Israël.

Ressources énergétiques : l'exploitation déjà confiée à des sociétés états-uniennes.

A la fin de l'année 2012, Israël commencera à pomper du gaz dans le gisement offshore de Tamar, confié à une société états-unienne Noble Energy. Celle-ci apportera ce mois-ci une seconde plate-forme de forage (Pride) et des prospections dans le Bassin du Levant. Dans cette zone de la Méditerranée orientale - estime l'agence gouvernementale U.S. Geological Survey - se trouvent des réserves de gaz se montant à 3500 milliards de m<sup>3</sup>, et des réserves de pétrole. Israël se prépare donc à de grandes affaires : en une année, l'indice énergétique de la Bourse de Tel Aviv a augmenté de 20%. Mais il y a un problème : les réserves énergétiques du Bassin du Levant n'appartiennent qu'en partie à Israël.

Les gisements de Léviathan se trouvent à environ 100 km des côtes, hors des eaux territoriales israéliennes qui s'étendent jusqu'à 12 milles marins. Selon la Convention des Nations-Unies sur le droit de la mer, Israël peut exploiter les réserves offshore de gaz et de pétrole jusqu'à 200 km de la côte. Mais il en va de même pour les autres pays riverains. Il est donc déterminant de définir les zones de responsabilité. Dans les eaux libanaises, d'après la compagnie norvégienne Petroleum Geo-Services, il y a de gros gisements de gaz. Le ministre des Affaires étrangères Ali Shami a demandé le 4 janvier au Secrétaire général des Nations-Unies d'arrêter l'exploitation par Israël. La réponse ne s'est pas faite attendre : le jour suivant, le porte-parole onusien Martin Nesiriani a déclaré que les Nations-Unies ne sont pas préparées pour intervenir dans la dispute. Même réponse de la part de l'Unifil (Mission de l'ONU au Liban) : le porte-parole Andrea Tenenti a déclaré au quotidien libanais *The Daily Star* (6 janvier) qu'« une ligne de démarcation est établie » et que « la ligne de bouées dans la zone de Naqoura, non reconnue par le gouvernement libanais, a été établie par Israël ». Puis, le coordinateur spécial pour le Liban, Michael Williams, a diplomatiquement déclaré qu'« il n'est pas possible de discuter avec Israël, mais nous devons en discuter avec nos juristes à New York » (*The Daily Star*, 11 janvier).

En réalité, donc, l'ONU laisse les mains libres à Israël dont le gouvernement a prévenu qu'il n'hésitera pas à exploiter les gisements offshore. Comme le parlement libanais a approuvé une loi sur l'exploration des réserves énergétiques offshore au début de 2012, s'ouvre ainsi un contentieux qui pourra facilement conduire à une nouvelle guerre israélo-libanaise. Qu'entend faire l'Italie, qui joue un rôle de premier plan dans l'Unifil, d'un point de vue naval aussi ? Attendent-ils que les israéliens bombardent les côtes libanaises, comme ils le firent déjà en 2006, pour s'emparer des réserves offshore ? Il est plus difficile encore que les Palestiniens réussissent à exploiter les réserves énergétiques de leurs Territoires occupés. U.S. Geological Survey (voir ci-dessous, NdA) que la plus grande partie des gisements de gaz se trouve dans le Bassin du Levant, à Gaza. L'Autorité palestinienne en a confié principalement l'exploitation à la compagnie British Gas, qui a creusé deux puits, Marine-1 et Marine-2, qui ne sont cependant jamais entrés en fonction.

Le gouvernement israélien a d'abord rejeté toutes les propositions, présentées par l'Autorité palestinienne et par l'Égypte. Elle a ensuite ouvert une négociation directe avec la compagnie britannique, qui détient la licence, pour arriver à un accord excluant les Palestiniens. Ce n'est pas un hasard si la négociation a été lancée en juin 2008 (ce qui est admis même par des sources militaires israéliennes) la préparation de l'opération « Plomb durci » (voir l'article par Michel Chossudovsky « *La guerre et le gaz naturel : l'invasion israélienne et les gisements offshore* » du 12 janvier 2009, NdA). L'embargo qui a suivi, blocus naval compris, a de fait exproprié les Palestiniens du droit d'exploiter les réserves énergétiques, dont Israël veut s'emparer d'une façon ou d'une autre.

Le plan prévoit de relier, à travers un gazoduc sous-marin, les puits palestiniens de Gaza au port israélien d'Asdod. À une dizaine de kilomètres au sud, il y a Gaza où les autorités israéliennes laissent

combustible pour la centrale électrique : ce qui provoque de continuel black-out qui, en laissant hôpitaux et s augmentent les victimes de l'embargo.

Manlio Dinucci - Mondialisation

13 janvier

[http://www.info-palestine.net/article.php3?id\\_article=9956](http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=9956)

---

## 1-5 Raoul Marc Jennar : Qui a le plus intérêt à un Liban déstabilisé ?

En 2005, le premier ministre du Liban, Rafic Hariri, un homme d'affaires très lié à l'Arabie saoudite, est tué lors d'un attentat — Chirac, très proche du millionnaire libanais (dont il occupe actuellement un appartement quai Voltaire à Paris) et Georges W. Bush de l'attentat et font adopter par le Conseil de Sécurité une résolution créant un tribunal spécial chargé d'identifier, de mettre en ex commanditaires de cet attentat.

Cette décision a surpris de très grands spécialistes du droit pénal international. Ainsi l'article publié dans *Le Monde diplomatique* juristes, Géraud de Geouffre de La Pradelle, Antoine Korkmaz et Rafaëlle Maison, « Douteuse instrumentalisation de la justice » en effet, pour la première fois depuis la création de l'ONU, un tribunal pénal international ad hoc est créé non pas pour juger des crimes des crimes de génocide. Mais d'un assassinat politique. Un assassinat comme il y en a eu, hélas, des centaines, sinon des milliers des suites judiciaires.

Dès lors, au-delà des considérations juridiques, on est en droit de se poser la question : pourquoi cet assassinat-ci ? Aucun leaders historiques de la décolonisation comme Ben Barka ou Patrice Lumumba. Aucun procès international pour les « assassinats israélien. Aucun procès international pour des journalistes et des magistrats abattus ou disparus alors qu'il procédaient à des enquêtes

Depuis sa mise en place, ce « tribunal spécial pour le Liban » (TSL), s'est surtout caractérisé par les démissions successives l'obligation devant laquelle il s'est trouvé de se déjuger en libérant des officiers libanais incarcérés en dépit d'un dossier dont il a piste syrienne fut, depuis lors, abandonnée. En 2009, l'ONU renonçait à compléter les effectifs du tribunal, « faute d'accusés ».

Mais depuis quelques mois, des informations distillées hors du Liban, laissent entendre que ce ne serait plus la Syrie, mais le Hezbollah, qui serait impliqué dans l'attentat. Le Hezbollah, c'est tout à la fois un courant religieux libanais (le chiisme), un parti de la « résistance libanaise ». Une organisation considérée comme terroriste par les USA et Israël. La question n'est pas de savoir comme celui-là. Rien ne rend proche d'un tel mouvement l'athée et l'objecteur de conscience que je suis. Mais l'observateur de la Hezbollah, que cela plaise ou non, est une partie intégrante de la société libanaise. Outre le fait qu'il exerce une influence décisive de Beyrouth, il compte des élus au Parlement et jusqu'au haut des ministres dans le gouvernement d'union nationale. Et surtout, aux côtés compris des chrétiens comme Michel Aoun et son Courant Patriotique Libre, il incarne la volonté de résister à Israël. La capacité offensive de l'armée israélienne, performance militaire unique dans l'histoire du conflit israélo-arabe, fait à la fois sa force au Liban occidental aveuglément derrière l'Etat hébreux.

Alors que les autorités libanaises procèdent depuis une bonne année au démantèlement d'un réseau d'espionnage israélien de télécommunications, on apprend que le TSL, se basant sur des écoutes téléphoniques, se prépare à inculper des membres du Hezbollah des preuves – qu'il n'a pas montrées jusqu'ici – de l'implication d'Israël dans l'attentat de 2005 et de sa capacité, via son réseau de libanais, à en attribuer la responsabilité au mouvement chiite.

Cette mise en cause du Hezbollah, distillée depuis trois mois à partir de sources étrangères, n'a plus cessé depuis lors d'être de paralyser complètement son gouvernement. Au moment précis où Israël, avec la collaboration de compagnies américaines, possède très importants gisements de pétrole et de gaz dans une partie de la Méditerranée qui relève de la souveraineté du Liban. Au moment plus que jamais des idées de revanche.

Une médiation tentée par la Syrie et l'Arabie saoudite a échoué. Il s'agissait d'éviter que les activités du TSL ne mettent en danger la fragile paix qui règne entre les composantes de ce pays qui compte pas moins de 22 groupes ethniques et 17 communautés confessionnelles (catholiques, 7 chrétiennes non catholiques) et qui a connu une guerre civile extrêmement meurtrière de 1975 à 1989. Cette médiation

Le premier ministre Saad Hariri, fils du premier ministre assassiné, en visite à Washington, a subi la pression des plus importants et Hilary Clinton, pour faire passer le fonctionnement du TSL avant toute autre considération. Au prix de la survie de son gouvernement

Quel est, dans la région, le pays qui va en profiter ? *Quid crimen prodest ?*

Raoul Marc Jennar

Consultant en relations internationales

Lundi 31 janvier 2011

Dernier livre : "Trente ans depuis Pol Pot" (L'Harmattan)

Article publié sur le [blog de l'auteur](#) et sur [Médiapart](#)

---

## 1-6 Georges Corm : « Le Tribunal spécial n'accroît pas la crédibilité de la justice internationale »

Entretien réalisé par Stéphane Bussard

Alors que l'acte d'accusation du TSL devait être remis lundi, l'ex-ministre libanais des Finances Georges Corm livre son point de vue. Son gouvernement vient de chuter à la suite de la démission de onze de ses ministres

Grande confusion autour du Tribunal spécial pour le Liban (TSL). Ce dernier démentait lundi dans l'après-midi avoir rien fait sur l'assassinat de l'ex-premier ministre libanais Rafic Hariri. Avant de se rétracter. Celui-ci est très attendu, tant il est fait une victime : le gouvernement de Saad Hariri. Ex-ministre libanais des Finances et consultant, Georges Corm livre son avis. Le Temps : Comment analysez-vous la chute du gouvernement Hariri ?

Georges Corm : Dans un gouvernement de coalition, les partis viennent et repartent. Ici, Amal, second parti chiite du pays, le parti patriotique libre de Michel Aoun, le plus important parti chrétien du pays, et le Hezbollah ont décidé de s'en aller. Cela me m'étonne qu'il y ait un tel chahut à l'étranger à ce propos.

– C'était un gouvernement d'unité nationale. Pourtant, les sujets de discorde abondaient...

– C'était un gouvernement d'entente et non pas d'unité nationale. Les sujets de discorde ne sont pas nouveaux. Le problème est le Liban (TSL). L'enquête internationale sur l'assassinat du premier ministre Rafic Hariri n'en finit plus. Cela fait cinq ans et est plausible et avec tout un pays anxieux et retenant son souffle.

– Que voulez-vous dire ?

– Il y a eu des témoignages fantaisistes ou peu crédibles qui ont été pris en compte sans précaution par la Commission des Nations unies qui a précédé l'institution du tribunal. Dix-huit Libanais, dont quatre généraux de l'armée, ont été emprisonnés pour ces témoignages. Certains des témoins ont été protégés par des Etats, comme la France, même après que ces derniers ont fait des allégations. Comment peut-on garantir qu'il n'y aura pas de nouveau recours à des témoins aussi peu crédibles, alors qu'il n'y a aucun déni de réparation pour les victimes des faux témoignages et au refus surprenant du procureur du TSL ou du Département de Justice de la lumière sur les errements de l'enquête, lorsqu'elle était dirigée par le juge allemand Mehlis. Il est donc normal que les médias dans les médias sur un acte d'accusation imminent du procureur auprès du TSL contre des éléments du Hezbollah au Liban. Mais j'ai de la peine à comprendre les raisons qui auraient pu pousser le Hezbollah à assassiner Rafic Hariri.

– Le TSL a été voulu par les Libanais. N'aurait-il jamais dû voir le jour ?

– A l'origine, dans l'atmosphère de surexcitation mondiale causée par l'assassinat de Rafic Hariri, une majorité de Libanais a voté en faveur de la solution. Par la suite, l'accord qui a permis de l'instituer n'a toutefois pas été négocié conformément aux procédures de la République a été écarté des discussions, en dépit de ses remarques juridiques de première importance, et il n'a pas été ratifié par le parlement. Il s'agit là de deux dispositions majeures qui n'ont pas été respectées en 2006-2007 par le gouvernement proche du Courant du Futur que dirige la famille Hariri. Il est curieux que les Nations unies aient passé outre au mandat constitutionnelles libanaises et aient inscrit la constitution du TSL sous le chapitre VII de la Charte des Nations unies, ce qui dans cette situation menace la paix mondiale. Je ne pense pas que c'était vraiment le cas, mais la mainmise onusienne constitue une charge lourde sur la souveraineté du Liban en matière judiciaire.

– Et financièrement ?

– Le TSL coûte beaucoup au Liban. Sa contribution équivaut au budget annuel du Ministère libanais de la justice. C'est hors du pays, même si elle comprend deux juges libanais. De plus, le TSL a accès à toutes les informations disponibles dans le pays. Il ne manque pas d'inquiéter beaucoup d'entre eux, soucieux de la protection des libertés individuelles. En tant que juriste international s'applique exclusivement aux crimes contre l'humanité, aux crimes de guerre et aux génocides. Les assassinats de terroristes ne font pas partie des domaines de compétence de la justice pénale internationale. Il n'a jusqu'ici jamais été utilisé pour juger les auteurs présumés d'assassinats politiques et surtout leurs commanditaires : je pense aux auteurs de l'assassinat d'Olof Palme, d'Aldo Moro ou encore de Benazir Bhutto, une très grande figure politique au Pakistan.

– Combattre l'impunité, c'est pourtant une manière d'assurer la paix future.

– Ce slogan, c'est de la rhétorique creuse. Les jugements et condamnations n'ont malheureusement jamais dissuadé plus que les cours pénales internationales n'ont empêché les actes de violence collective. Des milliers de pages de cours sur l'assassinat de Kennedy, sans résultat probant. Il y a eu deux premiers ministres et deux présidents de la République assassinés. Personne ne s'est préoccupé de ces assassinats ou a pensé constituer une justice internationale spéciale. On ne voit pas les motivations du TSL.

– Le Liban est à nouveau la proie des puissances étrangères. La Syrie et l'Arabie saoudite ont proposé leur médiation.

– Il semble évident que les Etats-Unis ont paralysé cette médiation. Tout chef d'Etat étranger qui fait des déclarations en faveur de l'un ou l'autre parti politique n'aide pas notre pays et pratique une ingérence intolérable dans les affaires intérieures libanaises. Ces déclarations étaient presque quotidiennes. 2011 semble aller dans le même sens.

– Et la Syrie, qui a retiré ses troupes du Liban peu après la mort d'Hariri, ne fait-elle pas un grand retour au Pays du Calvaire ?

– Elle l'avait déjà effectué en 2008, lorsque les relations officielles ont été rétablies entre les deux Etats, avec échange de prisonniers conformément au désir de la grande majorité des Libanais et des gouvernements occidentaux. La crise actuelle n'ajoute rien à cela. C'est qu'un acte d'accusation vienne mettre en cause aussi la Syrie et l'Iran, qui soutiennent le Hezbollah, alors que la Syrie a été accusée des accusations féroces lancées contre elle par la Commission d'enquête onusienne et que l'Iran n'a pas été mis en cause. La justice internationale spéciale est prise dans les jeux de la redoutable géopolitique régionale. C'est malheureux que le Liban soit devenu un champ d'expérimentation et un pion dans l'échiquier du Moyen-Orient. Je ne pense pas non plus que cela consolide la justice internationale.

Georges Corm

Source : LE TEMPS Liban mardi 18 janvier 2011

mercredi 9 février 2011, par [Comité Valmy](#)

date de la publication CV : 6 février 2011

<http://www.comite-valmy.org/spip.php?article1147>

---

1-7 Yahia Gouasmi : Cour Pénale Internationale et Tribunal pour le Liban au service d'Israël

7 février



En novembre 2006, le *Centre Zahra France* a procédé à un dépôt de plainte auprès de la *Cour Pénale Internationale* (La Haye, Pays-Bas) en Liban en été 2006 : <http://www.centre-zahra.com/justice/depot-de-plainte-contre-israel-suite-a-la-guerre-du-liban>  
Revenons sur les faits. Prétextant l'enlèvement de deux soldats israéliens dans la région du Sud-Liban, Tsahal (l'armée israélienne) a l'objectif de venir à bout du Hezbollah. Les chiffres suivants des Nations Unies figurent dans le dépôt de plainte. Le nombre de morts et 100 combattants du Hezbollah. Les blessés libanais se chiffrent à 3680, et le nombre de personnes déplacées est de 971361. Or, les libanais par des militaires israéliens, des destructions matérielles massives, et le tapissage de 159 villes et villages libanais par plusieurs fois. Tous ces faits justifient ainsi pleinement un dépôt de plainte contre Israël pour « **crimes de guerre et crimes contre l'humanité** ». Voici la réponse de la *Cour Pénale Internationale* (CPI), datée du 28 mai 2008 : <http://www.centre-zahra.com/justice/reponse-cpi-28-mai-2008>  
[215.html](http://www.voltairenet.org/article167550.html) . En résumé, Israël ne reconnaissant pas la compétence de la *Cour Pénale Internationale*, cette dernière n'est pas compétente, soumise par le *Conseil de Sécurité*. Or, **le Conseil de Sécurité de l'ONU n'a jamais condamné Israël, les États-Unis opposant** . Pourtant, ce même *Conseil de Sécurité* a voté en 2007 la création du *Tribunal Spécial pour le Liban* (TSL), afin de faire la lumière sur le ministre libanais de 1992 à 1998 puis de 2000 à 2004. De nombreux observateurs – libanais et non libanais – ont relevé les multiples tentatives de vouloir exploiter. Pire, des complicités allemandes et israéliennes ont été soigneusement étouffées (voir les révélations faites par le <http://www.voltairenet.org/article167550.html> ).

Une fois de plus, le deux poids, deux mesures concernant l'entité sioniste est à l'œuvre. Israël est, de par sa nature même, au-dessus de la loi. Ceux-ci ne sont que des outils de l'USraël, destinés à donner un habillage juridique à leur attaques criminelles. Tous ces organismes sont les mains du sionisme mondial : les faits récents le prouvent amplement.

Dans le cas du Liban, le tribunal créé sur-mesure par le *Conseil de Sécurité* des Nations Unies a deux fonctions. La première est de faire passer Israël dans l'assassinat de Rafiq Hariri. Et la seconde est de désigner de faux coupables : le Hezbollah, puis la Syrie et l'Iran, c'est-à-dire qui s'oppose catégoriquement au sionisme, n'accepte pas de trahir la cause de la Palestine en échange de millions de dollars... Il faut dire que des Moubarak !

Pourquoi avoir créé un *Tribunal Spécial* pour l'assassinat d'un dirigeant libanais, mais avoir opposé une fin de non-recevoir pour le cortège de destructions ? La réponse de la *Cour Pénale Internationale* ne nous surprend pas. Elle illustre – et confirme – la domination des organismes prétendument internationaux. Aujourd'hui, l'expression « droit international » signifie tout simplement « **droit pour les peuples qui refusent de se soumettre au sionisme** ».

Seule une volonté ferme, un refus de toute compromission avec l'ennemi, et le courage de l'affronter peuvent faire reculer l'agresseur. Cette leçon est connue du *Front de la Résistance* (Liban, Syrie, Iran, Palestine). Les peuples arabes de Tunisie, d'Égypte, de Jordanie, et ailleurs, le montrent leur révolte actuelle. Ils savent qu'ils n'ont rien à attendre de ces organismes soi-disant internationaux, mais qu'ils doivent résister. C'est ce qu'ils font, et le mouvement ne pourra que s'étendre et s'approfondir...

Yahia Gouasmi

Président du Parti Anti Sioniste

7 février

Source : P.A.S

---

## 1-8 Nasrallah: Bellemare menace al-Jadid et ignore les fuites des médias occidentaux.

Le secrétaire générale du Hezbollah, sayyed Hassan Nasrallah a tenu à remercier le chef du Parti socialiste progressiste (PSP), le député libanais, pour sa position en faveur de la Résistance et de l'opposition, estimant qu'elle représente un rempart pour édifier une nouvelle phase et faire passer le Liban à un autre stade. Lors d'un discours diffusé sur la chaîne de télévision AlManar, Sayyed Nasrallah a critiqué le procureur général du Tribunal spécial pour le Liban, selon lui s'est permis de menacer une institution médiatique libanaise en l'occurrence la chaîne libanaise el-Jadid (New TV), de publier des enquêtes sur les enquêtes du TSL, alors qu'il ne s'était même pas dérangé pour le faire à l'encontre des médias occidentaux qui ont publié des enquêtes. Pour ce qui est de la situation politique au Liban, le numéro un du Hezbollah a critiqué le Premier ministre sortant Saed Hariri pour sa position politique à son encontre, car l'opposition cherche à nommer quelqu'un d'autre à sa place, alors que lui et son parti ont déclaré avoir obtenu la majorité. Et de souligner que c'est tout un mouvement de résistance nationale qui est victime d'une tentative d'élimination de la part de l'ennemi.

Les principales idées de son discours télévisé :

Deux titres : Le TSL et la situation politique libanaise

Pour ce qui est du TSL, l'acte d'accusation a été délivré au moment où des consultations parlementaires devaient avoir lieu, sachant qu'il y a quinze jours pour qu'il soit délivré !

Le fait que sa délivrance a été accélérée prouve que l'acte d'accusation n'est qu'un instrument politique pour faire pression sur certains membres du gouvernement.

Aussi, pour la première fois Monsieur Bellemare a adressé des menaces (de poursuite judiciaires, ndlr) contre une chaîne de télévision libanaise, les fuites sur les enquêtes de la commission, sachant que pendant des années, les médias occidentaux dont récemment la chaîne satellitaire Al Jazeera ont publié les mêmes enquêtes, sans qu'il ne bronche!! La raison en est que les fuites émanant d'al-Jadid mettent en cause une certaine partie libanaise des médias occidentaux concernant la Résistance et le Hezbollah !

Ce qui prouve à quel point Bellemare est loin d'être impartial et que le TSL est politisé !

De toute façon nous allons attendre ce qui va se passer dans les jours à venir avec la publication de l'acte d'accusation, d'ailleurs nous avons déjà le contenu...

En conclusion, je m'adresse à ceux qui veulent utiliser cette phase entre la délivrance de l'acte d'accusation et sa publication, pour exercer des pressions contre nous, détrompez-vous vous n'arriverez à rien !

Il est hors de question de nous soumettre à un quelconque compromis ou à vos choix politiques, c'est dans ce sens que nous avons obtenu la majorité. L'acte ne l'est plus après !

La situation politique libanaise :

**Premier point :** la position de Walid Joublatt, d'abord je le remercie, lui et son parti pour avoir pris une telle position en notre faveur pour construire là-dessus une nouvelle phase et ouvrir une nouvelle page à travers laquelle nous allons affronter les menaces qui guettent le Liban.  
**Deuxième point :** L'opposition compte demander au Premier ministre qui sera désigné un gouvernement dans lequel tout le monde sera représenté, quant au choix de la personnalité du futur Premier ministre mais nous n'avons nullement l'intention d'annuler quiconque, car le monde est l'ensemble des forces politiques libanaises et donc le fait de choisir un candidat autre que Saed Hariri ne veut pas dire que nous vouons à la communauté sunnite...

**Troisième point :** ces derniers jours nous avons entendu des offenses adressées contre la personne d'Omar Karamé et qu'on ne peut pas accepter. Malheureusement ces offenses insinuent que la nomination d'Omar Karamé en tant que Premier ministre signifie la nomination de Saed Hariri, inadmissible, car cette famille (sunnite) est réputée pour son patriotisme et sa dignité, toute son histoire est propre et donc toute offense adressée contre nous !

Cette campagne de diffamation a été lancée sous prétexte qu'Omar Karamé est le candidat de l'opposition. Or Omar Karamé ne s'est jamais présentée ministérielle, il ne l'a pas demandé, il n'a contacté personne pour ce faire, il n'a menacé personne, au moment où les contacts diplomatiques sont pleins pour élire un autre candidat, leur candidat..

Oui, j'ai contacté Omar Karamé et je lui ai dit que nous avons besoin de vous au cas où nous remportons les consultations parlementaires. Je vous remercie votre confiance mais vous savez que je suis vieux et ma santé est fragile sans compter la situation est sensible ce qui nécessite que vous choisissiez quelqu'un d'autre. Toutefois s'il n'y a pas d'alternative je pourrai accepter cette responsabilité pour protéger Omar Karamé.

L'homme est rentré chez lui, il n'a pas parlé à personne...

Mais je m'adresse à tous ceux qui ont offensé cet homme, vous êtes en face d'un homme qui est courageux car il est prêt à assumer la responsabilité, l'appelle et humble qui ne court pas derrière le pouvoir !

Et donc nous apprécions les hommes jouissant d'une grandeur d'âme !

**Quatrième point :** concernant les propos de Saed Hariri sur les tentatives de son élimination politique dont il se dit victime ! De tous temps au Liban, les premiers ministres se sont succédés et donc nous avons un grand club de premiers ministres. Or, jamais un premier ministre politique quand il était remplacé par un autre candidat, désigné selon les règles du jeu démocratique au Liban..

Ensuite, vous nous parlez du respect du jeu démocratique et que vous vous allez recourir aux institutions politiques alors pourquoi ne respectez-vous pas le droit des blocs parlementaires de désigner le candidat qu'il lui leur semble convenable !

J'estime que dans de pareilles situations, le fait de parler d'élimination politique est une tentative pour intimider l'opposition, ensuite l'opposition politique, il parle de sa personne. Mais, qu'en est-il de l'élimination politique de tout un mouvement de résistance de la part de la Courant du Futur, la résistance réputé dans le monde arabo-musulman pour son honnêteté, sa noblesse et qui protège son pays contre les agressions de l'ennemi par la dissuasion que l'ennemi reconnaît lui-même !

N'est-ce pas là l'élimination politique de la Résistance en faveur de l'ennemi israélien alors qu'il existe des moyens pour l'empêcher ?

**Dernier point :** récemment nous avons entendu des pays dire qu'ils respectent les institutions politiques du Liban, son indépendance et sa souveraineté. Or, une question se pose: supposons qu'il résulte des consultations parlementaires une nouvelle majorité, (c'est une hypothèse qui n'est pas certaine) un autre candidat que Saed Hariri, est-ce que ces pays qui ont affirmé respecter la démocratie au Liban, garderont le même position ou adopteront un autre discours, d'ailleurs nous entendons d'ores et déjà un discours dramatisant qui met en garde contre la division du Liban et la guerre israélienne pis encore certains pronent un discours confessionnel !

De toute façon toutes ses allégations sont fausses, il s'agit de la pure désinformation...

J'espère que le monde respectera la démocratie libanaise si jamais les consultations parlementaires désignent un candidat autre que Saed Hariri. Il faut savoir que c'est une catastrophe nationale, que le destin d'un pays, son honneur, sa fierté, dépendent d'un seul homme.. C'est

23/01/2011

<http://www.almanar.com.lb/NewsSite/NewsDetails.aspx?id=171145&language=fr>

---

## 1-9 Soraya Hérou : Jour de colère et lendemain amer.

Le Courant du Futur a accompli hier son baroud d'honneur, qui n'est d'ailleurs nullement en l'honneur de son chef l'ancien Premier ministre Saad Hariri. Certes, ses partisans ont prouvé lundi et mardi leur capacité de nuisance dans plusieurs régions du pays, de la Békaa au Nord, en passant par la capitale et le Chouf côtier. Mais on était bien loin du déploiement discipliné, silencieux et rapide de mardi dernier effectué par des partisans de l'opposition dans certains quartiers de la capitale. Les partisans du Courant du Futur sont descendus dans la rue pour y semer le chaos, le désordre et la peur chez les citoyens. Routes barrées, vitrines cassées, immeubles brûlés, rien n'a été épargné à ce pauvre pays, livré à la colère des partisans de cheikh Saad, dérangés par le fait que ce dernier a perdu la bataille politique et constitutionnelle de la désignation à la tête du prochain gouvernement. Non seulement à travers la terrible journée d'hier, les masques sont tombés sur ceux qui depuis cinq ans se posent en défenseurs de la démocratie et de ses valeurs, mais aux yeux de nombreux sympathisants du 14 mars, ils sont devenus les véritables causes du désordre et de l'angoisse sur l'avenir. Comment expliquer en effet tous ces actes de violence et cette paralysie du pays en riposte à un processus démocratique et constitutionnel? Pourquoi toute cette hargne et cette haine avec des slogans insultants alors que le successeur de Saad Hariri au sérail n'est pas une figure du 8 mars et est aussi un homme apprécié des sunnites à travers ses nombreuses œuvres de bienfaisance ?

Il y avait réellement quelque chose de démesuré dans cette réaction de colère de ce qu'on a appelé la rue sunnite et d'ailleurs, sur toutes les chaînes de télévision hier, les proches de cheikh Saad tentaient de justifier l'injustifiable et surtout de diminuer l'ampleur des actes de violence que tous les Libanais ont pourtant pu voir. Les Tripolitains étaient d'ailleurs les plus choqués face à l'invasion

( c'est pratiquement de cela qu'il s'agissait) des partisans du député Khaled Daher venus du Akkar pour casser et semer le

chaos dans leur ville, tout comme ils se sont sentis humiliés par le discours prononcé sur la place principale de leur ville par des orateurs venus de Beyrouth. Même les députés de la ville membres du Courant du Futur comme Samir Jisr se sentaient dépassés et n'appréciaient pas ce qui se passait. Ils étaient d'ailleurs les mieux placés pour sentir l'atmosphère de leur ville et ils pensaient que si des élections législatives se tenaient demain, le Courant du Futur les perdrait à Tripoli.

En dépit du chaos généralisé, des scènes de casse et de l'explosion de haine, le chef du Courant du Futur a pris son temps pour s'adresser à ses partisans, espérant sans doute modifier la nouvelle équation politique en effrayant le Premier ministre désigné. Mais il a surtout fait l'objet d'une plus grande condamnation. Comment expliquer qu'un leader politique qui se veut rassembleur, respectueux de la démocratie et des institutions de l'Etat laisse ses partisans faire ce qu'ils ont fait pour la seule raison que la majorité des députés a voté pour un autre que lui ? Son attitude ressemblait bien plus à celle d'un Néron des temps modernes (qui a brûlé sa propre cité) qu'à celle d'un Abdel Nasser qui reconnaît la défaite et propose de se retirer... Mais n'est pas homme d'Etat et leader qui veut, en dépit de toutes les efforts déployés pour lui en donner l'allure, voire l'envergure. C'est dans les temps de crise que l'homme révèle sa véritable trempe et on ne peut pas dire que cheikh Saad a été à la hauteur. Face à la main tendue par Négib Mikati, il a lancé un vindicatif : « ne donnez pas de raison au peuple de se mettre en colère ». Et tout en condamnant les dérapages, il n'a, à aucun moment, demandé à ses partisans de se retirer de la rue, montrant à ceux qui avaient encore des doutes qu'il était derrière la décision des manifestations, dans le but de pousser son successeur désigné à se récuser ou ne pas pouvoir accomplir la mission qui lui a été confiée. Tout au long de ses cinq années de leader sunnite, Saad Hariri a utilisé deux armes: l'argent et la fibre confessionnelle et même pour son départ du pouvoir, il a voulu les utiliser encore une fois. En vain. Tripoli est fière de son nouveau Premier ministre et à Beyrouth, beaucoup de sympathisants se posent des questions. Pourquoi le pays a-t-il été paralysé pendant deux jours et sont-ce vraiment ces hordes qui vont construire l'Etat de droit tant chanté et promis dans les slogans électoraux?

La journée de colère se termine pour cheikh Saad par un lendemain amer: un coup sérieux a été porté à sa crédibilité et à sa popularité, l'allié d'hier à Tripoli s'est détaché de lui et même les capitales du monde occidentales qui l'appuyaient ont publié des déclarations pour dire: nous attendons les actions du nouveau gouvernement pour le juger. Le rideau est tombé et les mauvais acteurs doivent se retirer de la scène.

Source : Fadwa Nassar

Soraya Hérou

26 janvier

---

## 1-10 Soraya Hérou : Plus qu'un accord, une alliance fondamentale.

Il y a cinq ans exactement, le Liban vivait un moment historique qui a, non seulement modifié les équilibres politiques internes, mais porté un coup fatal aux projets de division communautaire, de guerre islamo-chrétienne et de complot contre la résistance. Au début, les citoyens ont été pris de court: les images véhiculées par les chaînes de télévision du général Michel Aoun aux côtés de sayed Hassan Nasrallah avaient de quoi surprendre. A ce moment-là, les positions de deux leaders semblaient éloignées l'une de l'autre. Certes, des négociations étaient entreprises depuis l'été 2005 entre des représentants des deux parties, mais nul ne pensait qu'elles pouvaient aboutir à cette alliance spectaculaire.

Les détracteurs des deux leaders, essentiellement des figures du 14 mars effrayées par cet accord qui bouleversait leurs plans et ceux de leurs parrains internationaux ont voulu y voir un coup médiatique, une riposte un peu facile à la manifestation qui avait secoué Achrafieh la veille avec le déferlement des partisans d'islamistes proches du courant du Futur dans ce secteur en principe pour protester contre les caricatures danoises prenant pour cible le Prophète et qui s'était transformé en actes de vandalisme. D'autres ont préféré croire qu'il s'agissait d'une manœuvre politique, d'une convergence d'intérêts ponctuels, misant sur le fait que le général Aoun ne pourrait entraîner sa base chrétienne dans un tel virage.

Et pourtant... Cinq années et de nombreux développements dramatiques plus tard, l'alliance consacrée par la signature d'un document d'entente tient toujours bon. Elle s'est même approfondie et elle est devenue une constante dans le paysage politique libanais. Au moment où l'ex-opposition devenue nouvelle majorité s'apprête à former un nouveau gouvernement sous la présidence du Premier ministre Négib Mikati, l'alliance entre le Hezbollah et le CPL a montré une fois de plus sa solidité, ayant réussi à faire passer la majorité d'un camp à l'autre par le biais d'un vote parlementaire constitutionnel et démocratique.

Cette alliance née à la suite des élections législatives de 2005 qui avait vu l'émergence d'une majorité basée sur l'accord quadripartite entre le Hezbollah, Amal, le Courant du Futur et le PSP avant que les deux dernières formations se retournent contre les premières, s'est consolidée à travers la guerre israélienne de 2006 et l'appui sans limites accordé par le CPL à la résistance. Elle s'est ensuite concrétisée par le sit-in de l'opposition au centre ville destiné à obtenir la chute du gouvernement Siniora, avant de porter ses premiers fruits officiels à travers l'accord de Doha qui lui a permis d'obtenir un gouvernement

d'union nationale et un découpage électoral plus favorable aux chrétiens. Le général Aoun n'a pas abandonné le camp de la résistance, en dépit de toutes les pressions exercées sur lui, internes et internationales et en dépit de la terrible campagne médiatique et populaire menée contre lui, mais le Hezbollah non plus n'a jamais abandonné son allié, faisant siennes ses revendications politiques et sa lutte contre la corruption. Aoun a assuré une profondeur stratégique chrétienne et nationale au Hezbollah, évitant son isolement en prélude à un nouveau coup porté contre lui et le Hezbollah a soutenu le général dans sa bataille politique, sécuritaire et nationale, lui assurant une stabilité stratégique qui lui a permis de devenir un acteur de premier plan sur la scène locale.

Ensemble, les deux alliés ont mené toutes les batailles de ces dernières années, évitant au pays les troubles sécuritaires et faisant en sorte de surmonter le clivage confessionnel qui a coûté cher au Liban pendant les

années de guerre civile.

Aujourd'hui, cette alliance a mené l'ex-opposition vers la conquête de la majorité parlementaire. Elle doit désormais relever le défi de l'exercice du pouvoir. Il y a de grandes chances qu'elle réussisse cette nouvelle étape et tous ceux qui avaient mis sur son effritement doivent aujourd'hui revoir leur pari. L'alliance conclue le 6 février 2006 se renouvelle chaque jour, à chaque nouvelle étape que traverse le Liban et dans les maisons des partisans du CPL et de ceux du Hezbollah qui tiennent le même langage, engagés pour les mêmes causes et se considèrent comme partenaires à part entière dans la construction d'un Liban de coexistence, de démocratie, d'arabité. Plus fort encore, les deux camps ont déjoué par leur volonté et leur détermination, et surtout par leur vision commune, le plan d'implantation des Palestiniens.

Soraya Hérou

Lundi 7 février 2011

[Article publié sur Résistance islamique au Liban](#)

<http://french.moqawama.org/essaydetails.php?eid=2873&cid=284>

---

---

## 2 Annexe

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information.

### 2-1 Une commission rogatoire internationale concernant Thierry Meyssan ?

Poursuites politiques à l'encontre du Réseau Voltaire

Nous portons à votre connaissance l'information révélée le 27 janvier 2011 par le site italien de la revue universitaire de Géopolitique Eurasia. Cette information permet de comprendre que la France de Sarkozy est plus impliquée qu'on ne pourrait le penser dans la déstabilisation du Liban. Elle démontre à quel point l'Élysée est engagé à empêcher la démocratie de fonctionner normalement au Liban. Elle démontre que Nicolas Sarkozy, associe la France, à l'insu de ses citoyens, dans la mise en œuvre du plan criminel élaboré à Tel Aviv et Washington. Plan qui doit conduire, par toutes sortes de manipulations secrètes, à criminaliser une force politique importante au Liban, le Hezbollah, et aboutir à sa liquidation.

Le 3 novembre 2010, soit dix jours avant de quitter le ministère français de la Justice, Michèle Alliot-Marie a fait délivrer à son homologue libanais une commission rogatoire internationale concernant Thierry Meyssan, en sa qualité de responsable de publication du Réseau Voltaire.

La commission a été reçue par le ministre libanais, Ibrahim Najjar, représentant des Forces libanaises de Samir Geagea (condamné pour l'assassinat d'un Premier ministre, puis relâché sous la pression US) dans le gouvernement de Saad Hariri, soutenu par Paris. Elle était accompagnée d'une note de la Chancellerie soulignant la gravité des publications de Voltairenet.org qui porteraient atteinte aux bonnes relations franco-libanaises.

Cette commission rogatoire fait suite à une instruction conduite par la vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Paris pour des articles publiés en 2007 et 2008, dénonçant la propagande sioniste, notamment les imputations d'un média français selon lesquelles le secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, serait un agent communiste formé en Corée du Nord ; imputations reprises au Congrès des Etats-Unis pour consolider la théorie d'un Axe du Mal et reconduire des sanctions unilatérales contre le Liban.

En définitive, l'audition s'est tenue à Beyrouth le 26 janvier 2011, lendemain du changement de majorité parlementaire et de la désignation du nouveau Premier ministre. Dans ce contexte politique, les articles incriminés et la note de la Chancellerie française ont pris une toute autre saveur. La Nouvelle majorité est formée par 68 députés représentant plus de 70 % des électeurs.

Il a été constaté que toute poursuite était prescrite depuis longtemps, à la fois en droit libanais et en droit français, de sorte que cette commission rogatoire était nulle et non avenue. Une copie carbonée des divers documents a été placée sous scellés au coffre du Tribunal libanais de sorte que si l'autre original arrivait « endommagé » à Paris, elle puisse lui être opposée.

Aucun juge libanais n'avait exécuté de commission rogatoire internationale française depuis plusieurs années.

Thierry Meyssan réside au Liban. Voltairenet.org est un site internet multilingue qui était hébergé en Russie, en 2007-08. Ses lecteurs sont majoritairement non-Français.

31 janvier



## 2-2 Rafic Hariri : Mythe ou Mystification ?

«Lorsque le peuple respire, le vent se lève,  
Lorsqu'il frappe du pied, la terre tremble» – Paul Nizan – Aden Arabie.

Le Liban, à tout le moins ses partisans, commémore, le 14 février 2011, le 6eme anniversaire de l'assassinat de Rafic Hariri, ancien premier ministre libanais. Un cérémonial initié sous le leadership caricatural de son héritier, Saad Hariri, le grand perdant du jeu politique libanais, sur fond d'une contestation généralisée des supplétifs de la stratégie américaine dans la sphère arabo musulmane, au terme d'une furieuse décennie de «guerre contre le terrorisme» (2001-2011), marquée récemment par le renversement des Présidents Zine el Abidine Ben Ali (Tunisie) et Hosni Moubarak (Egypte).

Retour sur ce personnage, son parcours et sa fonction stratégique dans l'échiquier du Moyen-orient.

Liban / Rafic Hariri : Mythe ou Mystification ? Pour en finir avec un mythe.

René Naba | 12.02.11 | Paris

Une industrie du martyrologue

Le martyr est commun à tous les peuples de la planète, mais sa redondance est une spécialité libanaise, au point de ressortir d'une industrie du martyrologue.

Au risque de choquer, en cette période de commémoration, ce dont l'auteur de ces lignes s'en excuse d'avance, Rafic Hariri n'est pas l'unique «martyr» du Liban, qui compte une quarantaine de personnalités de premier plan assassinées, dont deux présidents de la République (Bachir Gemayel et René Mouawad), trois anciens premiers ministres (Riad El Solh, Rachid Karamé et Rafic Hariri), un chef d'état major (le Général François El-Hajj), le chef spirituel de la communauté chiite, l'Imam Moussa Sadr, et, le Mufti sunnite de la République, Cheikh Hassan Khaled, deux dirigeants du parti communiste libanais, Farjallah Hérou et Georges Hawi, le chef du Parti socialiste progressiste, le druze Kamal Joumblatt, le chef du parti nassérien Maarouf Saad, les députés Tony Frangieh et Pierre Gemayel, l'ancien chef milicien chrétien Elie Hobeika, ainsi qu'une flopée de journalistes Nassib Metni, Kamel Mroueh, Riad Taha, Salim Laouzi, Samir Kassir et Gébrane Tuéni.

Rafic Hariri n'est pas non plus l'unique martyr au monde, mais l'unique martyr au monde à avoir grevé les Finances Publiques de son pays de l'ordre de cinquante milliards de dollars et de bénéficier, à ce titre, d'un imposant mausolée sur la plus importante place publique de l'une des plus prestigieuses capitales arabes, Beyrouth. L'unique martyr au Monde à truster en sa mémoire les principaux services publics du pays, l'unique aéroport international du Liban, l'aéroport de Beyrouth Khaldé, un centre universitaire libanais et un centre hospitalier universitaire, trois établissements qui portent tous trois désormais son nom, sans compter l'imposant boulevard du front de mer de la capitale libanaise. Là réside la singularité nullement justifiée d'un homme qui aura été le bailleur de fonds de tous les seigneurs de la guerre du Liban, le prédateur de son parc immobilier, le fossoyeur de son économie.

Sous le halo du martyr couve en fait une vaste mystification. De Patrice Lumumba (1961, Congo Kinshasa) à Stephen Bantu Biko, alias Steve Biko (1977, Afrique du sud), en Afrique, à John et Robert Kennedy et Martin Luther King (1963-1968), aux Etats-Unis d'Amérique, à Ernesto Che Guevara de la Sierna (1967, Bolivie) et Salvador Allende (1973, Chili), en Amérique latine, à Bobby Sands (1981, Irlande du Nord), à Olof Palme (Suède), en Europe, au Mahatma Gandhi (1948), Indira Gandhi (1984) et son fils Rajiv, en Inde, à Zulficar Ali Bhutto (1973) et Benazir Bhutto (2007) au Pakistan: Tous les continents regorgent de personnalités charismatiques, héros mythiques tombés sur le champ d'honneur du combat politique, dans certains cas toute une dynastie décimée telles les figures emblématiques du Pakistan, la dynastie Bhutto avec 4 membres tués dont deux premiers ministres, et, la famille Gandhi en Inde avec trois membres tués, dont deux premiers ministres assassinés (Indira et Rajiv).

Mais nul part ailleurs qu'au Liban le culte des martyrs ne prend une telle ampleur au point que la vénération posthume des chefs de clan, la plupart fourvoyés dans des causes perdues, ressortit d'une industrie du martyrologue, une rente de situation pour les ayants droits, un passe droit permanent. Peu de famille demeure dans la sobriété. Beaucoup verse dans l'ostentation qui brandisse le martyr comme un trophée.

Rafic Hariri n'était pas, non plus, un capitaliste au sens classique du terme, à l'instar des capitalistes américains ou européens, dont la fortune s'est accumulée par le libre exercice des lois de l'économie du marché au sein d'un pays de la libre entreprise, aux méthodes souvent orthodoxes, parfois hétérodoxes, toujours concurrentielles. Le milliardaire libano saoudien constituait un rare exemple de «capitalisme décrété» par la volonté d'un parrain, bienfaiteur, certes, mais nullement désintéressé, pour les besoins de sa propre cause.

La sur médiatisation de Rafic Hariri du fait de sa puissance financière et de son empire médiatique, la financiarisation de la vie publique consécutive à la mondialisation, qui a favorisé la propulsion de capitalistes au pouvoir à l'instar de Silvio Berlusconi (Italie) et de Michael Bloomberg (Maire de New York), son amitié tonitruante avec le président français Jacques Chirac et les enjeux de puissance que cela véhiculait sur fond de recomposition régionale dans la foulée de la perte de l'Irak pour la France, expliquent, sans la justifier, cette phagocytose et cette prééminence.

La recherche constante de l'homme providentiel

Sur fond d'une contestation généralisée des supplétifs de la stratégie américaine dans la sphère arabo musulmane, au terme d'une furieuse décennie de «guerre contre le terrorisme», dans la foulée de

l'instrumentalisation de l'Islam comme arme de combat contre l'athéisme de l'Union soviétique, initiée par l'alliance contre nature entre le néo conservatisme américain et le fondamentalisme wahhabite, les hommes luges de l'Amérique se retrouvent en position de projection hors du pouvoir, tels le tunisien Zine el Abidine Ben Ali, «le rempart contre l'intégrisme en Afrique du Nord», l'égyptien Hosni Moubarak, le «fer de lance du combat contre l'arc chiite au Moyen Orient», le complice d'Israël dans le blocus de Gaza, voire même Rafic Hariri, l'héritier du «martyr de l'Occident».

Au vu de la déconfiture occidentale tant en Tunisie, qu'en Côte d'Ivoire qu'au Liban et de la contestation de ses auxiliaires en Egypte, en Jordanie et au Yémen, au vu de ce bilan calamiteux se pose la question de la pertinence de la politique de l'homme providentiel et du maintien de cette pratique contraire aux règles de la démocratie.

Un des rares hommes politiques libanais de premier plan à s'être propulsé à la tête de l'état sans avoir auparavant exercé le moindre mandat électif, ni la moindre fonction politique, M. Hariri cherchera à compenser par sa fortune et ses amitiés internationales son inexpérience politique et gouvernementale. Homme de parade, il occupera pendant vingt sept ans (1978 -2005) le devant de la scène politique et médiatique d'abord en tant qu'homme d'affaires, puis pendant ses dix ans de pouvoir (1992-1998 /2000-2004) comme chef de gouvernement. Relayé par une importante force de frappe cathodique, il reléguera à l'arrière plan non seulement la totalité de la classe politique, mais également le pays lui-même. Il exercera une sorte de magistère de la parole pour promouvoir son projet politique d'identification substitution, confondant dans sa personne et l'état et la nation, donnant par la même un rare exemple de prépotence. A l'heure du bilan, l'erreur lui sera fatale tout comme son excès de confiance dans ses capacités de gestionnaire sur le plan économique et de manoeuvrier sur le plan politique.

La diplomatie saoudienne du «carnet de chèques»

Prestataire de service d'un état rentier, en mission dans la première opération de délocalisation du rigorisme wahhabite au sein d'une société pluraliste et contestataire, le Liban, son lien ombilical le vouera, par fonction et par destination, à pâtir des éventuels contrecoups de son parrain politique, la monarchie saoudienne. Sous parrainage saoudien, Rafic Hariri avait articulé son déploiement international sur deux béquilles, une béquille régionale, syrienne, en la personne du vice président Abdel Halim Khaddam, une béquille occidentale, française, en la personne du président Jacques Chirac. Mal lui en prit.

Au-delà de Rafic Hariri, la «diplomatie du carnet de chèques», maniée de tous temps par les Saoudiens, pour restaurer le pouvoir sunnite tant à Beyrouth qu'à Damas aura ainsi montré son indigence et ses limites et ses vecteurs son manque de consistance: Les deux cautions sunnites inamovibles du pouvoir alaouite, pendant trente ans, le général Moustapha Tlass, ministre de la Défense, et Abdel Halim Khaddam, ministre des Affaires étrangères, deux personnalités de premier plan présumées socialistes du régime baasiste, céderont finalement aux sirènes des pétrodollars saoudiens, avant de se désintégrer. Le militaire laissera convoler sa fille Nahed, une belle tige de la société syrienne, vers le septuagénaire marchand d'armes saoudien Akram Ojjeh, avant de sombrer dans le comique d'un problématique doctorat universitaire parisien, tandis que le diplomate laïc versait dans l'affairisme haririen et l'intégrisme religieux des «Frères Musulmans», avant de se carboniser.

Détail piquant, l'homme en charge du dossier libanais en Syrie pendant trente ans, celui-là même qui était craint par les diverses factions libanaises et redouté par les chancelleries arabes et occidentales qui tonnait la foudre et ordonnait les accalmies, à ce titre responsable au premier chef des dérives syriennes au Liban, le vice-président de la République Abdel Halim Khaddam, sera promu comme sauveur suprême de la Syrie et du Liban. Il se retrouvera relégué aux oubliettes de l'histoire lâché par tous, y compris par ses nouveaux alliés, l'organisation des «Frères musulmans», celle là même qui s'était lancée à l'assaut du pouvoir, en février 1982, en vue de faire trébucher le régime baasiste dont il était un des piliers, à quatre mois de l'invasion israélienne du Liban. Le bien nommé Khaddam, dont le patronyme en arabe signifie littéralement «le serviteur», reniera singulièrement son militantisme après avoir abusivement ponctionné le Liban, opérant par cupidité la plus retentissante reconversion de l'histoire politique récente, finissant sa vie en factotum de son coreligionnaire sunnite libanais Rafic Hariri.

Amplement gratifié de sa forfaiture d'un somptueux cadeau, -la résidence du nabab pétrolier grec, Aristote Onassis, sur la plus célèbre artère de la capitale française, l'Avenue Foch- le renégat devra livrer bataille devant la justice française afin de se maintenir dans les lieux, alors que son pendant français, l'ancien président Jacques Chirac avait droit à un appartement avec vue sur Seine, Quai Voltaire à Paris, pensionnaire posthume de son ami, dont l'assassinat résulte vraisemblablement du grand basculement opéré par le président français dans la foulée de l'invasion américaine de l'Irak.

Judas a trahi son Seigneur pour trente deniers. D'autres trahisons valent certes leur pesant d'or mais accablent le renégat d'un discrédit pour l'éternité. Par une cruelle ironie du sort, l'homme qui a sinistré le Liban par la mise sur pied d'un tribunal Spécial sur le Liban instrumentalisé pour juger les assassins de Rafic Hariri, Jacques Chirac devra répondre, en personne, devant la justice de son pays, le 7 Mars 2011, des affaires en rapport avec l'argent illicite, illustration pathétique de la prévarication étatique.

Entre Saad Hariri et Hassan Nasrallah, une différence d'échelle

Sur le plan interne, entre le sunnite Rafic Hariri et le chiite Hassan Nasrallah, d'une manière encore plus criante entre Saad Hariri et le chef du Hezbollah, existe une différence d'échelle. Les deux ont pris les rênes du pouvoir politique, la même année, en 1992, mais l'un à l'inverse de l'autre. Rafic Hariri a été propulsé sous George Bush

Senior et a imploré sous George Bush Junior, quand Hassan Nasrallah s'imposait contre le père et survivait au fils.

Entre les deux acteurs majeurs de la vie politique libanaise existe une différence d'échelle, une différence de niveau. Face à un Hassan Nasrallah, impérieux, faisant front à Israël qu'il humiliera par sa riposte balistique et sa maîtrise de l'art de la guerre asymétrique, Saad Hariri avait, il est vrai, fait piètre figure, quatre ans plus tôt, en juillet 2006.

Chef de la majorité parlementaire et député d'une ville reconstruite par son père, à nouveau détruite par l'aviation israélienne, l'héritier, plutôt que de partager le sort de ses concitoyens, plutôt que de se préoccuper des besoins de ses électeurs, se mettra au frais à l'étranger à des milliers de km du champ de bataille, laissant la conduite des opérations à ses rivaux, le Président Emile Lahoud, ostracisé par la communauté internationale, et le chef du Hezbollah, glanant au passage le sobriquet de «planqué de Beyrouth». Il se couvrira de ridicule de même que son mentor Fouad Siniora lorsque le premier ministre de l'époque éclatera en sanglots devant les destructions infligées à Beyrouth par ses amis américains par israéliens interposés, s'inclinant enfin devant son rival chiite propulsé au firmament de la popularité panarabe.

Le Hezbollah a rompu, psychologiquement et militairement, le défaitisme ambiant du monde arabe, alors que l'héritier théorise la soumission au Diktat américain au prétexte de protéger son pays d'un cordon de sécurité. Chef d'une formation disposant de la plus forte cohésion idéologique et sociale, bras armé de la stratégie de la contestation de l'hégémonie israélo-américaine sur la sphère arabe, Hassan Nasrallah tire sa force de ses exploits, Saad Hariri de son rôle de paravent aux menées israélo-américaines. Le moine soldat est un prescripteur essentiel de l'ordre régional, le milliardaire libano-saoudien, un prestataire de services pour le compte de ses commanditaires. Autrement dit, le chiite force le destin quand le sunnite le subit.

Saad Hariri, un binational libano-saoudien, plus saoudien que libanais

Natif d'Arabie saoudite, le pays de son premier choix qu'il assure avoir quitté à contre-cœur pour répondre à l'appel du devoir à Beyrouth, binational libano-saoudien, plus saoudien que libanais, Saad Hariri est un cas parfait d'alibi saoudien, la caution sunnite de la stratégie hégémonique occidentale sur le Liban. Son père a payé de sa vie le prix de cette servitude, lui léguant une dette publique de cinquante milliards de dollars, en guise de cadeau posthume à son entrée en fonction, au titre de sa gestion erratique.

Compagnon festif du fils du roi Fahd d'Arabie, rien ne prédestinait Saad à la direction d'un pays aussi singulier que le Liban, la poudrière par excellence du Moyen-Orient. Pas plus ses balises que ses protecteurs, que sa fortune, ne seront d'un grand secours à l'héritier Hariri aux heures décisives, propulsé à l'épicentre du pouvoir d'un pays névralgique sans la moindre préparation.

À l'automne 2010, Saad Hariri, au terme de son voyage à Canossa, fait face à un terrible dilemme. Le tribunal international ou le gouvernement. Autrement dit, son attachement à la juridiction ad hoc que son écurie politique a instrumentalisée pour perpétuer sa mainmise politique sur le Liban ou son maintien à la tête du gouvernement au sein d'une coalition nationale.

Saad Hariri a admis, tour à tour, la mise en cause abusive de la Syrie par les enquêteurs internationaux sur la base de faux témoignages, de même que l'existence de faux témoins, sans toutefois en tirer les ultimes conséquences de son aveu: le jugement des faux témoins. Sa rémission, pour être complète, suppose qu'il boive la coupe jusqu'à la lie, à l'effet de lui ouvrir définitivement le chemin de Damas et de lui assurer une quiétude, gage de sa pérennité politique.

«Le planqué de Beyrouth», le sobriquet qu'il a glané en juillet 2006, lorsqu'il déserta la capitale dont il est le député pour se mettre à l'abri des bombes israéliennes, empruntera le chemin de la fuite, pour la troisième fois, en novembre 2010, en plein débat gouvernemental sur le jugement des faux témoins de l'enquête sur l'assassinat de son père, entreprenant, une longue tournée diplomatique de trois semaines au Koweït, à Abou Dhabi, Téhéran, Moscou et Paris, pour se donner une contenance internationale, à défaut de consistance, accréditant l'idée d'un fugitif.

En cinq ans, l'homme de la relève aura fui trois fois, soit une fuite en moyenne tous les dix-huit mois. N'est pas Invectus (l'Invincible) qui veut. Et, au vu de son comportement, particulièrement lors de la guerre de destruction israélienne du Liban, en juillet 2006, gageons que Saad Hariri n'est «ni maître de mon destin, ni capitaine de son âme».

L'un des plus célèbres transfusés politiques de l'époque contemporaine, au même titre que Hamid Karzai (Afghanistan) et Mahmoud Abbas (Palestine), Saad Hariri a imploré, à la mi-janvier, victime collatérale du basculement psychologique opéré par «le printemps arabe» avec la chute de la dictature tunisienne, la caramélisation de l'égyptien Hosni Moubarak, l'un de ses grands protecteurs sur la scène sunnite libanaise, et de l'instrumentalisation de la Justice internationale aux fins d'une guerre de substitution à l'Iran par la criminalisation du Hezbollah.

Rafic Hariri et Benazir Bhutto, une situation de parfaite similitude pour un traitement différencié.

Rafic Hariri (Liban) et Benazir Bhutto (Pakistan) se situaient aux extrémités d'un axe politique ayant vocation à servir de levier de transformation de l'Asie occidentale en «Grand Moyen-Orient».

Les deux anciens premiers ministres, le sunnite libanais et la chiite pakistanaise, tous deux assassinés à deux ans d'intervalles, présentaient un cas de similitude absolu dans leurs fonctions, les deux d'ailleurs en connexion étroite avec l'Arabie saoudite dans la mesure où Rafic Hariri était le co-garant avec le Prince Bandar Ben Sultan,

le président du Conseil national de sécurité, de l'accord régissant le retour d'exil de l'ancien premier ministre pakistanais Nawaz Charif, rival de Benazir. Une garantie reprise à son compte par Saad Hariri, l'héritier politique du clan Hariri au Liban. En dépit de cette similitude, les deux « martyrs pro occidentaux » bénéficieront, curieusement, d'un traitement différencié.

Le sunnite libanais aura droit à un tribunal international ad hoc, la chiite pakistanaise, pas, quand bien même les assassinats ont continué à se produire au Pakistan, comme en témoigne en janvier 2011, le meurtre du gouverneur du Pendjab.

L'acte d'accusation

En 430 jours de mandature gouvernementale, Saad Hariri aura passé deux cent jours hors du Liban, soit la moitié de son mandat dans le giron de ses multiples protecteurs. La sanction, inéluctable, s'abattra, dans toute sa brutalité, le 12 janvier 2011, à l'instant même où il franchissait le seuil de la Maison Blanche. Comme pour lui signifier son mécontentement et sa lassitude devant le protectorat de fait que son comportement dilatoire imposait au pays, l'opposition libanaise a fait démissionner, ce jour là, les onze ministres de sa mouvance entraînant la démission de facto du gouvernement d'union nationale qu'il présidait. Survenue alors que Saad Hariri s'apprêtait à s'entretenir avec Barack Obama, cette spectaculaire démission collective a retenti comme un double camouflet tant à l'égard du président américain qu'à l'égard du chef du clan saoudo américain au Liban.

Sans surprise, le procureur du Tribunal spécial pour le Liban (TSL) a déposé auprès du greffe du tribunal international l'acte d'accusation au cours d'une audience à huis clos, le 17 janvier, le jour présumé du début des consultations parlementaires désigner le successeur de Saad Hariri à la tête visant à la formation d'un nouveau gouvernement.

Une programmation qui ne doit rien au hasard. Le calendrier de la juridiction internationale placera ainsi les tractations politiques libanaises sous la pression d'une éventuelle menace de criminalisation du Hezbollah et offrira à la coalition pro occidentale la possibilité de galvaniser les ardeurs de leurs troupes en cette période commémorative du 6eme anniversaire de l'assassinat de Rafic Hariri, le 14 février 2005, en vue d'imposer la reconduction du mandat gouvernemental de l'héritier du clan.

La diplomatie occidentale est coutumière de tels procédés. Un premier coup de semonce avait été lancé à l'encontre du Hezbollah, avec l'assassinat de Imad Moughnieh, le responsable militaire de la formation chiite, le 13 février 2008, à la veille de la commémoration du 3eme anniversaire de l'assassinat du milliardaire saoudo libanais, elle récidivera, en 2011, en fixant au 7 février, l'audience du TSL pour la publication de l'acte d'accusation, soit à une semaine de la commémoration du 6eme anniversaire de l'assassinat de Hariri père. Une démarche similaire à celle qui se produisit au moment de la bataille législative libanaise, où Hilary Clinton, secrétaire d'état, et, son adjoint Jeremy Feltman, avaient fait un forçing similaire, en juin 2009, pour maintenir la majorité parlementaire au sein de la coalition occidentale.

Le juge Daniel Fransen disposera de six semaines pour étudier les preuves remises par le procureur pour étayer ses accusations. Si celles-ci étaient confirmées, elles seront ensuite transmises aux autorités des Etats où résident les accusés. Le secrétaire général du Hezbollah, qui attribue cet attentat à Israël, a lui-même affirmé, dans de nombreux discours prononcés depuis mars 2010, que le procureur ciblait, à tort, des membres de son parti.

Il a affirmé, en octobre 2010, que toute personne qui arrêterait l'un des membres de « la résistance » aurait « la main coupée ». La question clé de ces accusations est de savoir s'il dispose d'éléments concrets pour confondre les commanditaires.

Cadeau déguisé des Etats-Unis d'Amérique à l'Arabie saoudite, en compensation de la contribution des « Arabes afghans » dans la victoire occidentale dans la guerre antisoviétique d'Afghanistan, Rafic Hariri a été parachuté à la tête du gouvernement libanais dans la foulée de la conclusion de l'accord interlibanais de Taëf, qui mis fin à la guerre civile libanaise (1975-1990), en rongant les prérogatives constitutionnelles des Maronites.

Chef du clan américano saoudien au Liban, Rafic Hariri, ancien partenaire de la Syrie reconverti en fer de lance du combat antibaasiste, a été, en protée de la vassalité, un exécutant majeur de la pantomime du Moyen-Orient, et, à ce titre, une victime majeure du discours disjonctif occidental, discours prônant la promotion des valeurs universelles pour la protection d'intérêts matériels, discours en apparence universel mais à tonalité morale variable, adaptable en fonction des intérêts particuliers des Etats et des dirigeants. Pur produit de la financiarisation de la vie publique nationale du fait de la mondialisation économique, Rafic Hariri aura imposé à l'instar d'une bulle financière, en purge d'un passif, en solde de tout compte.

L'histoire du Monde arabe abonde de ces exemples de « fusibles » magnifiés dans le « martyr », victimes sacrificielles d'une politique de puissance dont ils auront été, les partenaires jamais, les exécutants fidèles, toujours. Dans les périodes de bouleversement géostratégique, les dépassements de seuil ne sauraient se franchir dans le monde arabe sans déclencher des répliques punitives. Le Roi Abdallah 1er de Jordanie, assassiné en 1948, le premier ministre irakien Noury Saïd, lynché par la population 10 ans après à Bagdad, en 1958, ainsi que son compère jordanien Wasfi Tall, tué en 1971, le président égyptien Sadate en 1981, le président libanais Bachir Gemayel, dynamité à la veille de sa prise du pouvoir en 1982, l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri en 2005, et l'ancien premier ministre du Pakistan Benazir Bhutto en 2007, enfin, constituent à cet égard les plus illustres témoins posthumes de cette règle non écrite des lois de la polémologie si particulière du Moyen-Orient. Tel pourrait être l'enseignement majeur de cette séquence dont la victime principale aura été l'espérance.



Immarcescible, Beyrouth, que le ministre saoudien des affaires étrangères, Saoud Al Faysal, voulait «débarrasser de ses voyous», lors du siège israélien de la capitale libanaise, en juin 1982, dont le secrétaire d'état Alexander Haig voulait en «conserver le port... dans le camp de l'Occident».

Conscience critique de toute une génération politique, soupape de sécurité des gouvernements arabes pendant un demi siècle, pacifiée, normalisée, reconstruite par Rafic Hariri, à nouveau détruite par Israël, Beyrouth, immarcescible, demeure le pôle de référence inoxydable de la combativité libanaise et arabe, exerçant désormais une fonction traumatique à l'égard des Israéliens, au grand désespoir des Occidentaux, de leurs alliés arabes et du Clan Hariri au Liban.

Sic Transit Gloria Mundi... Ainsi passent les gloires de ce monde.

Pour aller plus loin

Rafic Hariri- Jacques Chirac: le récit d'une bérézina diplomatique <http://www.renenaba.com/?p=557>

Hassan Nasrallah, l'indomptable : <http://www.renenaba.com/?p=2685>

Le martyrologe Libanais: entre instrumentalisation du martyr et rente de situation

La séquence chrétienne <http://www.renenaba.com/?p=239>

La séquence musulmane <http://www.renenaba.com/?p=244>

Le Tribunal Spécial sur le Liban à l'épreuve de la guerre de l'ombre 1/3

Le Liban, une passoire <http://www.renenaba.com/?p=2718>

Le Liban, banc d'essai de la théorie de la dissension sociale2/3 <http://www.renenaba.com/?p=2733>

Les Etats-Unis, une justice à la carte, la France en suspicion légitime3/3

<http://www.renenaba.com/?p=2765>

Posté par [René Naba](#)

le fév 12 2011.

<http://www.renenaba.com:80/?p=3797>

---

## 2-3 Joelle Pénochet : Armes à l'uranium appauvri : 20 ans après, où en est-on ?

Il y a vingt ans cette année était initiée, pendant la première guerre du Golfe, une nouvelle guerre nucléaire, non visible, avec l'utilisation par les armées occidentales d'armes à l'uranium appauvri (UA). Ce produit, à la fois radiologique et chimique, empoisonne l'environnement des zones touchées pour des milliards d'années et provoque chez les populations des malformations congénitales et des épidémies de cancers et de leucémies.

A Falloujah, les conséquences pourraient être plus graves que celles des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki en 1945. Depuis 1991, un crime contre l'humanité se déroule dans le silence, et à une échelle inédite.

« La civilisation mécanique vient de parvenir à son dernier degré de sauvagerie. Il va falloir choisir, dans un avenir plus ou moins proche, entre le suicide collectif ou l'utilisation intelligente des conquêtes de l'homme. »

Albert Camus, au lendemain d'Hiroshima, Combat, 8 août 1945

Banalisation d'armes de destruction massive à l'UA lors des nouvelles guerres d'agression

Les armes à l'UA furent d'abord testées en laboratoire dans les années soixante-dix au à LOS ALAMOS (USA), avant de l'être en grandeur nature en Iraq en 1991. En l'absence de réactions de la communauté internationale, leur emploi s'est banalisé et elles sont utilisées lors de toutes les nouvelles guerres menées par les pays occidentaux, sous des formes de plus en plus sophistiquées et puissantes, à des doses croissantes de radioactivité : en Yougoslavie (en Bosnie en 1994-1995, au Kosovo en 1999), de nouveau en Iraq, en 1998 lors de l'opération « Renard du désert » et depuis l'invasion de 2003, en Afghanistan depuis 2001, et enfin, par Israël, au Liban en 2006, et lors de l'opération « plomb durci » à Gaza en 2009. Le PR ROKKE affirme que l'utilisation d'UA par Israël remonterait à la guerre de 1973. Chaque nouvelle guerre permet une amplification des tests précédents. Alors que les charges d'UA contenues dans les obus antichars utilisés en 1991 ne dépassaient pas 5 kg, celles des bombes téléguidées déversées sur Irak depuis son invasion en 2003 s'élèvent à plus de cent tonnes.

Pour les militaires, l'uranium appauvri possède des avantages inégalés. Tout d'abord, l'extrême densité de ce métal (1,7 fois supérieure à celle du plomb) et ses propriétés pyrophoriques (lors de l'impact sur sa cible, il s'enflamme spontanément au contact de l'oxygène) confèrent aux armes qui en sont équipées une très grande vélocité (pouvant dépasser mach 5) et une capacité de destruction décuplée. Elles

peuvent détruire les bâtiments et les blindages les plus résistants en quelques secondes, et traverser des dizaines de mètres de béton pour détruire des bunkers souterrains.

Allié à une très faible quantité de titane, l'UA remplace le tungstène, coûteux et peu fusible. En outre, c'est un produit fourni quasi gratuitement par l'industrie nucléaire, qui se débarrasse ainsi à bon compte de déchets (1) dont le stockage est très coûteux.

C'est pourquoi les armées de près de cinquante pays, et, en ce qui concerne l'armée américaine, tous les types d'armes en sont équipés aujourd'hui, des simples balles aux bombes « intelligentes » guidées par satellites, en passant par les obus, les missiles et les ogives des bombes super puissantes dites « bunker busters ».

Ainsi, les GBU-39, engins téléguidés dont le dard à l'uranium appauvri multiplie la force de pénétration, sont capables d'atteindre avec une précision inégalée une cible située à 110 km. Grâce à l'UA, les bombes ne pèsent que 113 Kg, avec les mêmes capacités de pénétration que les bombes de 900 Kg. Cette miniaturisation obtenue grâce à l'UA permet d'augmenter leur nombre dans les avions de combat (F15 ou F16) et, par conséquent, le nombre de cibles.

Classées « conventionnelles », ces armes sont aujourd'hui fabriquées par un nombre grandissant de pays, dont Israël, la Turquie, la Russie et la France.

Un déchet nucléaire recyclé comme munition « classique »

L'uranium appauvri (UA) est doublement toxique. Chimiquement, il provoque un empoisonnement comme les autres métaux lourds (plomb, arsenic, etc.). Mais il est surtout fortement radiotoxique. C'est un déchet radioactif issu de l'enrichissement de l'uranium destiné aux réacteurs civils et militaires. 0,2% d'U235 et 99,75% d'U238 dont la demi-vie (dite " période ") est de 4,5 milliards d'années (l'âge de la terre !). Si on l'appelle « appauvri » parce que son activité est de 40%, ce qui ne signifie nullement qu'il est moins dangereux :

« Le terme d'uranium « appauvri » est inapproprié, car il ne correspond pas à la réalité : il laisse penser que la radioactivité est enlevée, ce qui est faux. Je préfère parler d'armes « enrichies à l'uranium » (Reza Fiyuzat, linguiste résidant au Japon)

En outre, l'UA utilisé dans l'armement est mélangé à de l'uranium issu des usines de retraitement, qui contient des produits de fission hautement radioactifs, comme l'uranium 236 (U236), le plutonium (PU238 et 239), le technétium99 ou le ruthénium106 qui potentialisent sa nocivité.

Ainsi, au lieu de diminuer, son activité s'accroît au fil du temps, en raison de la formation rapide de sous-produits à vie beaucoup plus courte lors de sa désintégration : si, quand il est pur, il n'émet que des rayons alpha (très irradiants, mais peu pénétrants), ses deux descendants, le thorium (TH234) et le protactinium (PA234) émettent des rayons bêta et gamma (très pénétrants).

Lors de l'impact sur la cible, l'UA s'enflamme au contact de l'oxygène, provoquant une chaleur extrême (entre 3.000 et 6.000 degrés), qui vaporise dans l'atmosphère des particules d'oxyde d'uranium de taille nanométrique (de l'ordre du millionième de millimètre) qui échappent à toute barrière et à tout masque à gaz.

Les micro-particules d'oxyde d'uranium, à 90% insolubles, sont vaporisées dans l'atmosphère lors de l'impact des munitions sur leur cible. Propagés par les vents et la pluie sur des centaines de kilomètres, ces aérosols contaminent les sols, les nappes phréatiques, la végétation, les animaux et toute la chaîne alimentaire. En février 2003, les USA avaient refusé par avance tout nettoyage des sites qu'ils pourraient contaminer en Irak. Or, les dommages causés à l'environnement deviennent très rapidement irréversibles.

Leonard DIETZ, un physicien retraité du laboratoire du Knolls Atomic Power (Etat de New York), considère que *“quiconque ingère des particules possède une dose permanente, qui ne décroîtra jamais.”*.

Ainsi, le phantasme des responsables du projet Manhattan, qui recommandaient l'usage de gaz radioactifs contre les populations ennemies, s'est concrétisé cinquante ans plus tard : l'oxyde d'uranium est devenu une arme de destruction massive, utilisée par les armées de terre, de l'air et par la marine

En 2005, la pollution due aux guerres radiologiques menées contre l'Irak, l'ex-Yougoslavie et l'Afghanistan, avait déjà atteint une vingtaine de pays voisins. Elle continuerait de s'étendre à tout l'hémisphère Nord et pourrait contaminer bientôt l'ensemble de la planète, comme le nuage de Tchernobyl, ou les particules issues des essais nucléaires aériens (MORET, 2005). Une étude menée en Grande Bretagne a montré que l'uranium dans l'air a « sensiblement » dépassé le fond naturel au cours du bombardement de l'Irak, en mars et avril 2003.

A l'échelle planétaire, il sera difficile d'évaluer le nombre de cancers, leucémies et malformations génétiques dus à l'uranium appauvri parmi l'ensemble des co-facteurs intervenant dans ces maladies (pesticides, hormones et métaux lourds dans l'alimentation et l'eau de boisson, polluants divers, tabac, etc.)

Les déchets de l'industrie nucléaire occidentale transforment les pays agressés en « déchetteries radioactives »

Les pays attaqués deviennent ainsi de véritables « déchetteries radioactives », comme l'a souligné le PR Doug ROKKE, ancien chef du Projet pour l'uranium appauvri au Pentagone, chargé du « nettoyage » de l'Arabie Saoudite et du Koweït en 1991 après la « guerre de 1991 », lui-même victime du « syndrome du Golfe Persique ».

Pendant la guerre du Golfe, environ 800 tonnes d'UA avaient été utilisées. Depuis l'invasion de l'Iraq par l'alliance anglo-américaine en 2003, c'est plusieurs milliers de tonnes de ce produit mortifère qui auraient été répandues sur l'Irak (1.700 selon Jane's Defense). En réalité, ce pays n'avait jamais cessé d'être bombardé avec les mêmes armes depuis 1998 dans les zones déclarées unilatéralement « de Non-vol » par les Etats-Unis (administration CLINTON-GORE) et la Grande-Bretagne.

Dès avant la nouvelle agression contre l'Iraq de 2003, une étude sur les effets de l'UA à long terme, entreprise dans six zones du sud de l'Irak à l'aide d'un spectromètre gamma avait montré que le tiers des végétaux collectés présentait un taux de radioactivité trois fois supérieur au taux habituel. Dans ces zones, près de 900 000 tonnes de plantes sauvages collectées et près du tiers des animaux étaient contaminés.

En Europe, toute dispersion d'UA dans l'environnement est illicite. Bien que les tests aient lieu en milieu confiné, la radioactivité en principe soigneusement contrôlée, et le personnel soumis à une surveillance particulière, on trouve autour de nombreux sites des taux de cancers et de leucémies anormalement élevés.

Pourquoi l'uranium « appauvri » lorsqu'il est déversé par centaines ou milliers de tonnes sur les pays agressés, devient-il un produit banal ?

Les populations piégées en masse et impuissantes

La quantité de radioactivité relâchée sur l'ex-Yougoslavie, l'Afghanistan et l'Irak correspondrait à quatre cent mille fois celle d'Hiroshima – dont plus de deux cent cinquante mille fois sur l'Irak (NICOLS, 2004). Les populations sont condamnées à vivre dans un environnement contaminé, pratiquement sans possibilité de se faire soigner. En effet, l'infrastructure médicale de l'Iraq a été presque entièrement détruite, et la pénurie de praticiens et de médicaments - déjà presque inexistantes pendant les treize ans d'embargo (1990-2003)-, ne permet plus de délivrer de soins. Des milliers de médecins ont été mystérieusement assassinés, et beaucoup d'autres ont quitté le pays pour échapper au sort de leurs collègues. Les équipements des hôpitaux qui ont échappé aux bombardements ciblés sont hors d'usage ou obsolètes, et la reconstruction de l'infrastructure médicale est inexistante. En Afghanistan et à Gaza (soumise à un blocus), la situation est tout aussi précaire.

### **Une catastrophe sanitaire de grande ampleur : des épidémies de cancers et de leucémies, des malformations génétiques monstrueuses**

« L'uranium appauvri devient néfaste quand il se transforme en poussière ingérée ou inhalée, il est alors plus dangereux qu'aucune toxine connue de la science des hommes. »

PR A. DURAKOVIC, Directeur du département de Médecine nucléaire à l'Université Georgetown de New York et expert auprès du Pentagone

La contamination interne peut survenir de trois manières : l'inhalation, l'ingestion de boissons et d'aliments contaminés, et par lésions cutanées (l'UA passe alors dans la circulation sanguine).

L'inhalation est la plus dangereuse (d'un facteur 10 à 200). La chimiotoxicité concerne en premier lieu le rein (et secondairement le foie), et la radiotoxicité touche surtout les poumons. Plus de 75% des particules ne sont pas arrêtées au niveau de l'appareil respiratoire supérieur et se fixent sur les alvéoles pulmonaires, d'où elles irradient pendant des années. La moitié de la fraction solubilisée qui a été transférée dans le sang est éliminée dans les urines, et l'autre moitié est répartie dans les reins et le squelette avec un temps de fixation très lent.

Des épidémiologistes ont mis également en évidence des atteintes du cerveau, des organes reproducteurs, de la thyroïde, des muscles, des ganglions lymphatiques et du système neurologique, ainsi

qu'un collapsus du système immunitaire avec des symptômes analogues à ceux du SIDA, la multiplication des cas de mongolisme, de leucémies et de malformations congénitales.

Sa dangerosité dépend de sa nature physique et chimique, de l'intensité et de la durée d'exposition, et des sujets contaminés. Ainsi, les enfants représentent la population la plus vulnérable à la radioactivité, parce qu'ils la concentrent trois ou quatre fois plus que les adultes en raison de leur moindre poids et de l'activité de leur système métabolique. Rappelons ici que les instances internationales de radioprotection (CIPR) ont été obligées d'admettre officiellement que, si le risque augmente en fonction de la dose reçue, il n'existe pas de seuil d'innocuité.

Selon le chercheur Leonard DIETZ, une seule particule de 5 microns engendre une dose de 1 360 rem, soit plus de trois cents fois la dose annuelle autorisée chez les chercheurs de l'industrie nucléaire.

Des milliers de projectiles porteurs d'UA sont disséminés à des profondeurs variables dans les sols des zones bombardées. Dans toutes les régions contaminées, les enfants qui jouent avec les objets argentés ou leurs débris radioactifs trouvés sur le terrain meurent de leucémie, dont la période de latence n'est que de quelques années. Pour chaque cas de cancer des tissus comme la leucémie, les spécialistes prévoient cinq cas de cancers solides à venir dans les 10 à 30 années suivantes.

### **L'attaque du génome : le plus grand crime contre l'Humanité dans l'Histoire**

« S'ils nous avaient tués une seule fois, cela serait moins grave... mais... ils vont continuer de nous tuer pendant des générations » (un Afghan cité par le Dr Mohamed MIRAKI, Le génocide silencieux)

L'uranium appauvri et les autres isotopes de l'uranium provoquent dans les organismes vivants des changements génétiques et somatiques qui ont été démontrés scientifiquement au niveau de la cellule, au niveau micro-moléculaire, qu'il s'agisse de l'ADN ou de l'ARN, ainsi qu'au niveau des tissus, des organes, et de l'organisme entier. L'UA se fixe sur le placenta des femmes enceintes et contrarie le processus de formation de l'embryon par division cellulaire, provoquant chez les nouveau-nés des malformations congénitales monstrueuses, jusqu'alors extrêmement rares, dont le nombre a triplé en dix ans). Des enfants naissent hydrocéphales ou sans tête, sans membres, comme les victimes de la Thalidomide dans les années 50, celles de Tchernobyl, de l'Agent Orange au Vietnam, ou de la catastrophe de Bhopal (Inde) avec des organes à l'extérieur du corps (comme le cerveau), aveugles, avec un seul œil au milieu du front, ou avec des anomalies du cœur (absence d'oreillettes ou de valvules) ou des poumons.

Selon le Dr. Roger COGHILL, spécialiste anglais des radiations : « *une seule particule d'UA logée dans un ganglion lymphatique peut dévaster le système immunitaire entier* ».

La contamination de l'environnement sera éternelle, et les anomalies génétiques s'aggraveront inéluctablement d'une génération à l'autre. Il faudra plusieurs décennies avant de mesurer l'atteinte du génome.

En Iraq, le génocide perpétré par la coalition anglo-américaine et ses alliés depuis l'embargo décrété en 1990 a déjà entraîné plus de trois millions de morts (1).

**Mais combien pourra-t-on compter de morts différées causées par l'utilisation d'armes à l'uranium appauvri ?**

**Au Liban** – L'analyse des échantillons de sol et d'eau des sites touchés par les bombardements de 2006 a montré que l'armée israélienne avait utilisé des armes à l'UA : « *...le peuple libanais a été sacrifié aux cancers, aux leucémies et aux malformations congénitales, comme les peuples des Balkans, d'Afghanistan et d'Iraq* » (PR BUSBY). Sur une photographie prise par le photographe David SILVERMAN parue dans *The Guardian*, on peut discerner clairement le dard de l'UA sur les obus bombes américaines à guidage laser GBU 28.

**A Gaza** - Dès les premiers jours de l'opération « *Plomb Durci* » (27 décembre 2009 – 3 janvier 2009), le chirurgien norvégien Mads GILBERT a trouvé la présence de matières radioactives dans le corps des blessés. Une enquête publiée en janvier 2009 par l'association Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire (ACDN), menée sur plusieurs mois en liaison étroite avec les intéressés et l'aide d'un expert auprès du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, a conclu à la présence hautement probable d'uranium appauvri (jusqu'à 75 tonnes) dans le sol et le sous-sol de Gaza. En avril 2009, l'analyse d'échantillons de terre et de poussières a de nouveau confirmé la présence d'uranium appauvri, de césium, de thorium et de différents produits chimiques cancérigènes...

Source : Affaires Stratégiques

<http://www.affaires-strategiques.info/...>



## **Le black-out sur l'utilisation de ces armes illégales dure depuis 20 ans !**

Les gouvernements occidentaux coupables de ces atrocités maintiennent une chape de plomb sur les conséquences de l'utilisation de ces armes nucléaires, restée tabou jusqu'en 1991 (un rapport de l'OTAN de 1990 avait préconisé « *des campagnes de relations publiques... étant donnée la perception (négative) de la radioactivité par le public* »). La désinformation, qui présente l'UA comme un produit anodin, permet aux pays responsables (à la fois juges et parties) de se défaire de la prise en charge des coûts de décontamination des sites bombardés et de l'indemnisation des victimes, mais surtout de banaliser dans l'indifférence générale l'usage de l'UA dans les conflits.

Alors que la toxicité chimique est peu contestée par les instances officielles, la toxicité radiologique de l'uranium appauvri est systématiquement niée. Ainsi, en France, les militaires touchés par le "syndrome du Golfe" se voient privés de tout droit, à l'instar des victimes des essais nucléaires français.

L'association AVIGOLFE, créée en juin 2000 par Hervé DESPLAT, l'une des victimes, veut faire la lumière sur les causes des maladies développées par les civils et les militaires depuis leur retour en France (causes que les responsables de l'étude épidémiologique de l'INSERM ont refusé d'étudier). En 2001, la Mission parlementaire d'information a reconnu que les obus français contenaient bien de l'U 236, mais elle a refusé d'auditionner le PR DURAKOVIC (ancien médecin colonel des Armées américaines présent sur le terrain lors du conflit), qui avait détecté des traces d'U236 dans les urines des soldats américains, canadiens et britanniques.

Les autorités italiennes, qui ont finalement dû reconnaître le lien entre les pathologies de leurs casques bleus et l'usage des armes à uranium appauvri en ex-Yougoslavie, ont créé un fonds d'indemnisation en 2007. Début 2010, la Belgique a inscrit dans sa Constitution l'interdiction de la production et de l'usage des munitions à l'uranium appauvri.

Les pays de l'OTAN se sont abstenus ou ont voté contre la réalisation d'études approfondies pour disculper ou incriminer, une fois pour toutes, l'uranium appauvri

Des personnalités issues des milieux universitaires, de la recherche, du droit, d'associations, d'organisations internationales et de parlements nationaux demandent l'interdiction des armes à l'uranium appauvri pour « *sauvegarder l'avenir de l'humanité* » (Ramsey CLARK)

Des personnalités de renommée internationale, comme Rosalie BERTELL, épidémiologiste canadienne spécialisée dans les maladies des radiations (prix Nobel Alternatif 1986) et Ramsey CLARK, ancien secrétaire d'état américain à la Justice et avocat international, et des associations nord-américaines ou françaises, tentent depuis des années de mobiliser l'opinion internationale pour obtenir « *l'interdiction internationale inconditionnelle de la recherche, de la production, des essais, des transports, de la détention et de l'utilisation de l'uranium appauvri à des fins militaires.* »

Elles demandent « *que toutes ces armes et tous les déchets radioactifs soient immédiatement isolés et stockés, que l'uranium appauvri soit classé « substance radioactive dangereuse », que les zones contaminées soient nettoyées et que tous ceux qui ont été exposés puissent recevoir des soins médicaux appropriés* ».

Selon le droit international sur le contrôle des armements, les armes à UA, sont pourtant déjà illégales (conventions de La HAGUE de 1899 et 1907, de Genève de 1925 et 1949, Charte de NUREMBERG de 1945, convention des Nations-Unies du 10 octobre 1980, dite « *Convention des armes inhumaines* »), parce qu'elles infligent des maux superflus et des souffrances inutiles, qu'elles sont non discriminantes, causent de grandes souffrances ou des blessures sérieuses au corps ou à la santé des civils, des atteintes graves et durables à l'environnement et, comme les mines antipersonnel, restent meurtrières bien après la fin des conflits.

Francis BOYLE, professeur de droit international à l'Université de l'Illinois, rappelle que le Protocole de Genève de 1925 interdit « *en temps de guerre, l'usage d'asphyxiants, de toxiques ou d'autres gaz, et de tout analogue liquide, substance ou procédé.* » Il fait remarquer, que, « *comme le démontre le traité sur les mines terrestres, une coalition d'ONG et de militants déterminés, agissant de concert avec au moins un État sympathisant, a la possibilité de mettre en place un traité international pour régler les problèmes humanitaires* » pour mettre fin à l'emploi de ces armes de génocide.

Leur utilisation a été condamnée par la résolution 96/16 de la sous-commission aux Droits de l'Homme des Nations Unies en août 1996. De son côté, le Parlement européen a voté en janvier 2001, « *en appel du principe de précaution* », un moratoire sur l'utilisation des armes à uranium appauvri (mais pas sur

leur fabrication !). En mai 2008, une nouvelle résolution demandait un moratoire sur l'utilisation de ces armes. Au début de l'automne 2010, des parlementaires européens issus de l'ensemble du spectre politique, qui souhaitent organiser une audition d'experts, ont écrit à tous les Etats membres dans le but d'obtenir une nouvelle résolution.

Après le l'Irlande et le Costa Rica, le parlement de Nouvelle Zélande doit débattre au cours de cet automne de l'interdiction généralisée de possession, de fabrication, de vente, de test et de transit de toutes les armes et de tous les blindages (comme celui du char Leclerc) contenant de l'uranium appauvri. Dernièrement, la France, unique pays européen producteur et vendeur de ces armes, a voté, en la seule compagnie des Etats-Unis et d'Israël, contre une résolution de l'ONU cherchant à établir une commission d'enquête sur les effets de l'UA.

Il est plus que jamais nécessaire que ces appels soient enfin entendus. Sinon, des régions entières de notre planète seront rayées de la carte, transformées en poubelles radioactives pour l'éternité, et des populations toujours plus nombreuses seront condamnées à une mort lente et atroce. A terme, la planète entière sera contaminée.

« Devant les perspectives terrifiantes qui s'ouvrent à l'humanité, nous apercevons encore mieux que la paix est le seul combat qui vaille la peine d'être menée, ce n'est plus une prière, mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison ».

Albert Camus

Joëlle Pénochet

source : <http://www.internationalnews.fr/art...>

<http://www.legrandsoir.info/Armes-a-l-uranium-appauvri-20-ans-apres-ou-en-est-on.html>

---

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

" Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19